BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi soir, 23 mars.

Le marché au coton a été animé aujourd'hui par suite des nouvelles reçues par le *Nova Scotia*. Les transactions ont atteint le chiffre de 15,000 balles. Les prix sont pleins à la clôture. Nous reproduisons notre tableau:

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inferieur	6 @ 7¼
Ordinaire	8 @ 9
Bon ordinaire	9½@10½
Low Middling	10¾@11¼
Middling	11½@11¾
Good Middling	12¼@12¾
Middling Fair	12¾@13
Fair	— @ —

TABAC—51, 31, 47 et 383 boucauts à— 100 de tiges à— et 10 de lugs à 5cts le livre.

SUCRE—700 à 800 boucauts, aux prix antérieurs. Fair à fully fair, 5 ¾@6¼ cts la livre.

MELASSE—800 barils à 27 à 30 cts la fermentée et 31½@32¼ cts le prime et le choix.

FARINE—Marché calme. 750 barils à—, 400 de superfine en deux ou trois lots à $6 et 1000 en détail à $6@$6 12½, la plus grande partie à $6 le baril.

MAIS—Quelques centaines de sacs à 90@96 cts et 97½ le boisseau.

AVOINE—Rien d'important.

SON—250 sacs à $1 10 et 400 de prime en magasin à $1 15 les 100 livres.

PORC—Le mess s'est détaillé à $18 50 le baril.

BACON—50 tierçons jambons au naturel ont été vendus hier à des conditions particulières.

GRAISSE—240 barillets à—

WHISKY—300 demi barils à $5, 102 barils de recuite en deux lots à 26 cts, 90 de raw à 25 cts le gallon.

CAFE—Meilleure demande. 1400 sacs dont 298 à 11 cts, 200 à 11⅛, 400 à 11 7/16, 350 à 11¼ la livre.

CHANGE—Demande fair et marché ferme. Nous cotons Sterling 108½@108 ¾, et 108¾;—France, 5 fr 13¾ fa 5fr 18¾,—Traites sur New-York à 60 jours, 1¾@2 pour cent d'escompte;—Traites à vue sur New-York ½ @ ¾ pour cent d'escompte.

FRET—Deux navires pour Liverpool à ⅞ d. le coton et un pour l'Europe à des conditions particulières.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Charles Morgan, Lawless, Indianola et Galveston

Navire Nuremberg, Schneidan, Gene

Teresita, Cardona, Barcelone

Barque Brilliant, Sgebee, Philadelphie

Nueva Carmelita, Gonzales, Campêche

Sultan, Abbott, Liverpool

Brick Lucretia, Maxwell, Halifax

Surf, McIntyre, Boston

North, Davidson, New York

Colon, Mirambell, Barcelone

Goelette Ed Barnard, Robert, Galveston

Arrivés hier.

Steamship Quaker City, Cooper, Minatitlan

Navire Confidence, Sears, New York

Mary, Marshall, New York

Pour les steamboats voir la partie anglaise

Passagers.

Par le navire Confidence, venant de New York 4 passagers de chambre.

Montant le Fleuve.

Navire Wm Wirt, Wadsworth, Boston

J H Jarvis, Collin, Boston

Louisa Hatch, McLean, Sunderland

Carnatic, Devereaux, Boston

John Patten, Jarvis, Boston

Aldanah, Banker, Boston

Pepperel, Dixey, Bordeaux

G W Bourne, Edwards, Boston

J P Whitney, Gray, Boston

America, Howe, New York

Mary Ogden, Loveland, New York

Berkshire, Williams, Boston

Franklin Haven, Sears, Boston

C A Farwell, Crocker, Anvers

Joseph R Keller, ——, New York

Success, Child, New York

Elizabeth Kimball, Wilson, Boston

Pleiades, Hull, Boston

Barque Dirigo, Young, New York

Henry Hammond, McClintock, Boston

Panama, Graves, Rio Janeiro

Waverley, Thompson, Boston

Départs d'Europe.

Arago, de Southampton, New York ......4 mars

America, de Liverpool, Boston 12

Kangaroo, de Liverpool, New York 16

Persia, de Liverpool, New York 19

Edinburg, de Glasgow, New York 19

Indian, de Liverpool, Portland 23

Canada, de Liverpool, Boston 26

City of Baltimore, de Liverpool, New York ...30

Fulton, de Southampton, New York ......6 avril

City of Washington, de Liverpool, New York 13

Kangaroo, de Liverpool, New York 27

Arago, de Southampton, New York ......4 mai

Départs d'Amérique.

Asia, de New York, Liverpool ......30 mars

Arago, de New York, Havre ......2 avril

America, de Boston, Liverpool 6

Kangaroo, de New York, Liverpool 9

Persia, de New York, Liverpool 13

Canada, de Boston, Liverpool 20

Fulton, de New York, Havre 30

Important aux Planteurs.

Nous avons été informés que les planteurs, en demandant le

Célèbre Vermifuge du Dr McLane

ont vent simplement de leur envoyer du vermifuge; il en ont eu lieu du VERITABLE VERMIFUGE DU Dr McLANE, ils reçoivent souvent une de ces préparations inutiles offertes sous ce nom au public. Aussi croyons nous devoir rappeler aux planteurs l'importance d'écrire invariablement le nom en plein, et conseiller à leurs facteurs ou agents de ne recevoir que le veritable Vermifuge du Dr McLane, préparé par Fleming Bros, à Pittsburg, Pa.

Les précautions sont nécessaires quand on veut acheter les CELEBRES PILULES DU Dr McLANE, POUR LE FOIE. La grande popularité de ce remède pour les maladies de foie et les affections bilieuses, si communes au Sud, a poussé certains vendeurs à déclarer que leurs mauvais médicaments ont les mêmes propriétés. Ne vous laissez pas tromper.

Les célèbres Pilules du Dr McLane,

POUR LE FOIE,

sont les seules qu'on ait encore inventées et dans lesquelles on puisse placer la plus entière confiance. C'est pourquoi nous engageons vivement le planteur qui tient à son existence et à celle des personnes qui dépendent de lui, à se montrer prudent. Ne prenez du Vermifuge ni des Pilules, à moins d'être convaincu que ce sont les véritables du Dr McLANE, préparés par

FLEMING BROS,
à Pittsburg, Pa.

Nous publions plus bas une liste des principaux pharmaciens et marchands chez qui l'on peut toujours se procurer les véritables Pilules et Vermifuge, que vendent également tous les droguistes respectables.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

170 grosses, en magasin et attendues,

J WRIGHT & Co,
Nos 21 et 151, rue de Chartres

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

200 grosses, attendues et en magasin,

SCOVIL & MEAD,
nos 111 et 113 rue de Chartres.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

100 grosses, attendues et en magasin,

G N MORISON & Co,
no 12 rue des Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

150 grosses, attendues et en magasin,

O O WOODMAN,
Enc. Commune et Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

126 grosses, attendues et en magasin,

E B WHEELOCK & Co,
no 43 rue des Magasins.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

JAMES SYME,
no 134 rue du Canal.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

E J HART & Co.
nos 77 et 79 rue Tchoupitoulas.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

READ, HEDGES & Co,
108 rue du Canal.

VERMIFUGE du Dr McLANE et ses PILULES pour le Foie.

Constamment en magasin et à vendre par

F P DUCONGÉ,
no 89, rue de Chartres.

9 mars—3 m—t I

C & E ROLLING,

SUCCESSEURS DE P. ROY

Marchands de groceries en gros et en détail, Marchands de vins, liqueurs étrangères et du pays No 40 rue de la Vieille Levée,

Entre Bienville et Conti,

Nouvelle-Orléans. 2 nov——1an v et c

ECOLE D'EQUITATION,

0, RUE DU BASSIN, ENTRE PERDIDO ET POYDRAS.

M. E. DETOT a ouvert à l'adresse ci dessus, une grande école d'équitation à l'usage des familles. Il a dans ses écuries des chevaux dressés avec le plus grand soin.—Son manège est vaste et propre à tous les exercices d'équitation. Il invite le public à le visiter. L'établissement sera ouvert tous les jours jusqu'à 10 heures P. M. Les plus minutieuses précautions seront prises à l'égard des enfans

Pour les conditions d'admission à l'école, s'adresser au manège, 130, Bassin.

Dressage de chevaux de selle pour dames et cavaliers 20dec—a3pa

MAILLOT & SON,

134, *rue des Magasins,*

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c, et fabricants de liqueurs du pays

20 dec—

Donnelly, Bezzina & Co,

Marchands de produits du Nord et de l'Ouest

Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas,

Près Poydras, Nlle-Orléans.

Pommes de terre, oignons, fèves, beurre, fromage, ... porc de la Caroline, riz, farine, etc

A[MER] DE HOSTETTER—des caisses, à vendre par E J HART & Co,
77 et 79 rue Tchoupitoulas

7mars

JAMBONS—50 tierçons, des marques Duffield et Lewis Stagg, à vendre par
F JACOB, DUBSUMIER & Co,
17mars—6 45, 47 et 49 Vieille Levée

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 24 mars,
Bénéfice de M. VILA,
LUCIE DE LAMMERMOOR,
Grand opéra.
L'AVOCAT DU DIABLE,
Vaudeville en un acte,
On commencera à 7 heures.

Théâtre des Variétés.

Jeudi soir, 24 mars 1859.
SCHOOL FOR SCANDAL.—Danses écossaises par Mlle Gelps et Jackson.—BURIED ALIVE, vaudeville.

Prix d'entrée—1ères et 2des, et parquets, 75 cents; loges [aux troisièmes, seulement pour les personnes de couleur] 50 cents; galeries, 25 cents; loges particulières, $5.

Le contrôle est ouvert, tous les jours, de 10 à 2 heures. Le spectacle commence à sept heures.

Théâtre St Charles.

Jeudi soir 24 mar 1859.
INGOMAR THE BARBARIAN, drame—YOUR LIFE IS IN DANGER—Vaudeville.

AMPHITHEATRE ET MUSEE DE SPALDING & ROGERS.

Coin St-Charles et Commercial Place.

8ème représentation des JUVENILE COMEDIANS DE MARSH.

Jeudi soir, 24 mars.
THE SEA OF ICE, OR THE MOTHER'S PRAYER, drame.—Demain, ALADDIN, Or the wonderful Lamp.

On a besoin de cent petites filles pour une pièce en musique burlesque. On les engagera pour le reste de la saison.

Représentation TOUS LES SOIRS et le samedi, midi.

Prix d'entrée: 50 cents.—Pour les enfants et les domestiques qui les accompagnent, moitié prix seulement les samedis à midi.

Armory Hall....Armory Hall.

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT.

A partir de LUNDI soir, 21 mars,
LE GRAND TABLEAU ILLUMINE DU Dr BEALE
La caverne du Kentucky,
LA RIVIERE ET LES CHUTES DU NIAGARA.
Musique vocale et instrumentale.

Chaque représentation se terminera par
La famille de marionnettes
Du Signor Vivaldi.

Représentation TOUS LES soirs, à 8 heures, le mercredi et le samedi à midi.

Prix d'entrée ......50 cents
Pour les enfants ......25 cents
Dr G. D. BEALE,
22 mars—6 Propriétaire

Musée de Vannuchi.

Rue St-Charles, No 107.

OUVERT tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

L'ENFANT ESAU, fils de la célèbre Femme barbue.

Melle LAURA HARRIS, agée de 18 ans, taille de 32 pouces.

Mlle LIZZIE HARRIS, pesant 650 livres.

LE GEN. TOM LITTLEFINGER, à 18 ans; sa taille est de 30 pouces.

Plus de DEUX CENTS FIGURES EN CIRE dont la plupart sont mues par la machine.

Une grande collection de Curiosités vivantes et artificielles.

Prix d'entrée, 50 cents. Pour les enfants, moitié prix.—Le spectacle commence à 7 heures et demie.—La représentation du jour a lieu tous les samedis, à midi et demi.

Avis spécial — Les étrangers sont priés de demander le MUSEE DE VANNUCHI. 8fev

TROISIEME BAL TRAVESTI D'ENFANS,

DONNE PAR LE PROF. J. VEGAS,

A l'Odd-Fellows Hall.

Le Prof. VEGAS annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que son TROISIEME BAL D'ENFANS TRAVESTI sera donné

VENDREDI, 1er AVRIL 1859,

A L'ODD FELLOWS' HALL.

Le bal commencera à 7 heures et demie, et continuera jusqu'à 11 heures, après quoi le bal des adultes commencera.

PRIX D'ENTREE:

Dames et demoiselles qui ne sont pas élèves, gratis;
Messieurs $2 00
Jeunes gens de 12 ans au plus 50
Demoiselles et garçons—élèves ......Gratis.

Les dames et les demoiselles désirant obtenir des invitations, sont priées de faire connaître leurs noms et leurs résidences au secrétaire, au bureau de la salle de bal, ou au Prof. J. Vegas, à l'Odd Fellows' Hall.

Positivement, aucune invitation de dame ne pourra être obtenue le jour du bal.

On peut se procurer des billets de messieurs dans la salle, dans les magasins de musique et au contrôle le soir du bal.

Personne ne sera admis s'il ne présente son billet à la porte. 18mars—18aulav

Jour de depart, DIMANCHE, 27 mars 1859, à 8 heures A. M.

Compagnie de steamships du Sud—Ligne de la malle des Etats-Unis—POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGORDA—L'excellent steamship MEXICO, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. H. Talbot, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis.—Pour fret ou passage, ayant de jolis emménagements, s'adresser à bord ou à

C B PAYNE, No 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les ports susdits tous les jeudis et dimanches. 24mars

AUX DAMES DE LA NOUVELLE ORLEANS.

AVIS ESSENTIEL.

LE confiseur de la rue Conti, 106 et 107, prévient les Dames qu'il détaille un grand assortiment de bonbons nouveaux et de très beau choix, qu'il vient de recevoir de Paris. Tous ces bonbons, figurés et fabriqués avec un soin tout particulier, se recommandent par la qualité de leur parfum et leur bon travail.

Ils ne diffèrent pas de prix et se vendent toujours à 50 cts P. MANNY,

Le soussigné, agent des spécialités françaises, vient de recevoir par le navire Heidelberg du Havre

2000 bouteilles Eau de Vichy,
1500 flacons phosphate de fer de Leras,
500 do poudre de charbon "Belloc",
2500 boîtes pâte de Nafé,
1250 flacons pilules de Vallet,
500 do poires d'Ether,
450 do Eau de Lechelle,
3000 boîtes pilules de Dehaut,
4500 do graine de santé,
1500 flacons dragées de santonine "Pelletier",
450 do sirop protoiodure fer manganeux,
450 do poudre fer manganeux,
1000 bouteilles huile de foie de morue "Jongh"
350 flacons dragées de Cebarets,
350 do Ergotine Bonjean,
300 litres Eau de laurier cerise,
42 douzaines clysopompes en boites,
300 onces sulphate de Quinine "Pelletier",

Parfumerie surfine.

Sortant directement des meilleures fabriques de Paris. Le soussigné réclame l'attention de MM. les pharmaciens, des marchands de la ville et de la campagne pour son grand choix, la supériorité des produits qu'il importe et la modicité de ses prix.

EDOUARD GUILLOT
7mars—v & c No 148 rue Royale.

OIGNONS.—50 barils, rouges, en débarquement du navire "Clifton."

Cow Peas, 600 sacs récoltés de la Caroline du Sud, à vendre en lots, au gré des acheteurs.

Cow Peas, 500 sacs du Mississippi, à vendre en lot au gré des acheteurs, par

A. CHOPARD & Co,
14mars No. 14, rue Poydras.

SALSEPAREILLE DE SAND,

Qui guerit radicalement

DE TOUTES LES MALADIES

Provenant du système

ou de l'impureté du sang

LE VERITABLE REMEDE,

Infiniment superieur à tous les autres

D'UN GOUT AGREABLE.

COMPOSE
D'EXTRAITS VEGETAUX SEULEMENT,
ET POUVANT ETRE PRIS SANS DANGER DANS TOUTES LES SAISONS.

TEMOIGNAGE DE L'ARMEE.

Monterey, Cal,

A MM. A. B. & D. Sands,

Je demande qu'il me soit permis d'ajouter mon témoignage en faveur de votre précieux remède, dans l'espoir que d'autres malades en feront l'essai et se ront gueris comme je l'ai été. Je suis arrivé ici, par terre, le 1er octobre dernier. Au bout de quelques jours, j'eus une éruption de la peau et mon médecin ne put rien faire pour moi. Ayant découvert votre salsepareille dans un magasin, par hasard, et me rappelant combien on le recherche chez nous, j'en achetai trois bouteilles et je fus radicalement guéri.

Tout à vous, J. H. MILLER,
Lieut. Ar. des E. U.

La Salsepareille de Sand est approuvée par la Faculté de Medecine; elle est employée dans presque tous les hôpitaux et compte aujourd'hui parmi les meilleurs remèdes du continent américain, de l'Europe et des Indes Occidentales.

Préparé et à vendre par A B et D SANDS, droguistes en gros, 100 Fulton Street, encoignure William, New-York.

A vendre par WRIGHT & Co
Nos 21 et 151, rue de Chartres
F P DUCONGÉ,
No 39, rue de Chartres
J TUCKER,
14 mars—1m à Mobile, Alab.

AVIS.

Aux médecins et aux propriétaires d'esclaves.

HOPITAL DE VILLE

(EXCLUSIVEMENT POUR LA PICOTE),
Tenu par le

Dr O. ANFOUX.

Rue des Champs-Elysées,

Entre les rues Joséphine et Prosper, Troisième District, Nlle Orléans. 27 fev—1m

Magasin de Cigares Ne Plus Ultra,

Encoignure St-Charles et Gravier,

TENU PAR B. RODRIGUEZ.

CONSTAMMENT en magasin, les marques de premier choix de la Havane, telles que Cabañas, Carbagas y Carbajal, Partagas, Figaro, Intimidad, Ingenuidad, Meridiana, Sol, Washington, Know Something, El Valor de la Ramor, Cervantes, Escocesa, Toveno Louisa Miller, &c. &c.

Egalement—Tabac à fumer et à chiquer, à vendre en gros et en détail. 3 nov—1an

ARGENT—ARGENT!

LOUIS BLANC,

PRET D'ARGENT SUR DEPOT,

Rue Conti, 47,

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

AVANCES d'argent sur montres, bijoux, diamants, argenterie, etc, et sur toute sorte de marchandises en général.

VENTE ET ACHAT DE BIJOUX. 27mars—ab

Teinturerie.

J. BONTEMPS, Teinturier, Dégraisseur, rue BOURBON, No 69, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de prendre la suite des affaires d'une maison de teinture située rue Royale No 73, et qu'il les continuera comme par le passé, avec toute l'exactitude qu'on lui connait.

La manière avec laquelle il satisfait depuis 12 ans ses nombreux clients de sa maison de la rue Bourbon, lui est un garant auprès des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance

23 juillet—1jan

Casadavant & Beauregard.

CHIRURGIENS-DENTISTES, 162 Royale, près St-Pierre, continuent à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Ils posent les dents artificielles sur l'or, l'argent ou le platine, avec gencives continues pour remplir les vides. Ils remplacent au moyen de la pression atmosphérique et selon des procedés perfectionnés, une ou plusieurs dents ou tout un ratelier.—Extraction sans douleur par l'application d'une composition chimique qui n'endort pas, et sans chloroforme.

Consultations en français, espagnol et anglais

18 fev—2 m

TABAC—100 caisses, 32 à la livre, dans des boites en fer blanc, convenable pour le marché du Mexique.

A vendre par GALLOGO & PASCAL,
16mars—6f Nos 57 & 58, Vieille-Levée.

SEL—150 sacs sel fin et gros sel, à vendre par
F JACOB. DUBSUMIER & Co,
17mars—6 45, 47 et 49, Vieille-Levée

MIEL—14 barils miel de Cuba, première qualité en magasin et à vendre par
ANT COSTA & Co
17mars 16 rue de la Douane

Cigares de la Havane.

ON trouvera toujours en magasin un grand assortiment des plus célèbres marques, telles que: Perfeccion, Ingenuidad, Escoliana, Valor de la Rama, Cervantes, Ocean Bird, Mar Pacifico, Escocesa, Figaro, Washington, El Sol, Monumento, Meridiana, Dos Hermanos, Empire City, San Roman, Restaurante, Flor de Pajaflores, Alameda, Colon, La Plata, Rivera Hermosa, Rostar, Aussi Conchas, Operas, Regalias, cigares pressés, Londres, etc. etc.

A vendre par F GUMA,
7mars coin Canal et Tchoupitoulas

WHISKY—450 barils whisky rectifié, à vendre par GALLOGO & PASCAL,
21 fev 57 et 58 Vieille Levée

VENTES JUDICIAIRES.

Abat, Genevez & Co vs Joseph Clavier.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,065—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 25 d'avril 1859, à midi, à l'hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No vingt deux, borné par les rues Clara, Clio Martin et Erato, désigné par le No Un sur un plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, architectes, le 23 d'avril 1851 et sur un plan dressé par A. R Phelps, arpenteur, le 5 de février 1866, déposé en l'étude de R. J. Ker, notaire public en cette ville, et mesurant trente-un pieds huit pouces et six lignes, plus ou moins, de face à la rue Clara, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne, plus ou moins de profondeur et face à la rue Erato, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit terrain.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
23 mars—avr 9 18, 25

J. C. Grandidier vs M. et Mme Shaughnessy, in solido—No 15,222—En vertu d'un writ de fi fa que m'a adressé l'honorable John P Barnett, cinquième juge de paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon bureau, No 4 rue des Français, entre les rues Esplanade et Victoire, mercredi 30 mars 1859, à midi, un lot de meubles saisis dans le susdit procès.—Conditions comptant, sur les lieux. F. B. HERNANDEZ,
19 mars—24 30 Constable

DENIS OWENS vs Benjamin Eaton—No 15,244—En vertu d'un writ de fi fa que m'a adressé l'honorable John P. Barnett, cinquième juge de paix de la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'encan, en face de mon bureau, No 4 rue des Français, entre les rues Esplanade et Victoire, mercredi 30 mars 1859, à midi, un lot de meubles saisis dans le susdit procès.—Conditions comptant, sur les lieux.
19 mars—24 30 F. B. HERNANDEZ, constable

AVIS JUDICIAIRES.

No 14 894—E. Rozer & Cie vs Louis Michels, pour une faillite forcée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à tous ceux que cela peut concerner, qu'une cession des biens dudit insolvable a été acceptée par la Cour pour leur bénéfice, qu'ils ont à se réunir en l'étude de Joseph Cohn, notaire public, mardi le 5 avril 1859, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit insolvable; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, 23 mars 1859.
24 mars—28 et 2av J. L. KELLY, député greffier

No 15,297—Successions de Louis Maitrejean et de Louise Domé, son épouse.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Thomas C. Payan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration aux successions de Louis Maitrejean et de Louise Domé, son épouse, décédés intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
24 mars—28 et 2 av député greffier

Succession de Lise Dodin—No 14,768.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, J. L. KELLY,
15mars—19 et 24 Député-Greffier

Mathieu Prat vs ses créanciers—No 15,250.

ETAT DE LA LOUISIANE—Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable et à tous ceux que cela peut concerner, qu'une cession des biens du dit insolvable a été acceptée par la Cour pour leur bénéfice, qu'ils ont à se réunir en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public, LUNDI le 28 mars 1859, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et en attendant toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 14 mars 1859.
J. L. KELLY,
15mars—19,24 député greffier

AVIS.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 7,403.—La ville de la Nouvelle Orléans demandant l'ouverture de la rue des Dryades, de la rue Felicité à la rue St André, et l'élargissement de la rue Carroll, de la rue St André à la rue Jackson.

Les soussignés, nommés commissaires d'évaluation et d'assessement dans la susdite affaire, donnent avis, par les présentes, qu'ils ont ce jour, remis au greffier de ladite Cour une copie de l'évaluation et de l'assessement pour l'ouverture de la rue des Dryades, de la rue Felicité à la rue St André, et de l'élargissement de la rue Carroll, de la rue St André à la rue Jackson, et que ledit rapport d'évaluation et d'assessement sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, le samedi, vingt-six mars 1859.

Nouvelle-Orléans, le 3 mars 1859.
A MOREL,
J B WARNER,
J E BOULIGNY
4 mars—11 18 19 21 22 23 24 25 26

LE CELEBRE

AMER STOMACHIQUE,

DE HOSTETTER,

Est devenu, à cause de ses propriétés médicales et toniques et comme préservatif des maux d'estomac si communs surtout aux époques d'épidémies dans le Sud-Ouest, un remède indispensable pour les familles et les habitations. Il a acquis une plus grande célébrité et se vend beaucoup mieux qu'aucune des préparations connues jusqu'ici. C'est pourquoi des personnes sans principes, ici et dans d'autres villes, l'ont imité et débitent un vil mélange en notre nom et dans nos bouteilles, par l'entremise de courtiers malhonnêtes, ou à l'encan. Nous avons entendu parler d'individus qui font sans doute le même commerce, parcourant les campagnes et offrant des Amers à bon marché. Les pharmaciens et les propriétaires de groceries doivent se méfier de ces individus et de ceux qui offrent l'amer à une réduction, car les propriétaires n'ont fait aucune diminution. N'achetez que de personnes responsables ou de leurs agents qui ne voudraient pas employer de tels moyens. Le véritable Amer stomachique de Hostetter ne se vend jamais à l'encan ou dans les rues, mais chez les principaux pharmaciens et groceries de la Nouvelle-Orléans; leurs noms sont publiés plus bas et c'est chez eux que se trouve l'article véritable comme tout ce qu'ils vendent. Nous félicitons nos amis et le public de pouvoir leur annoncer que nous avons réussi à découvrir les personnes qui depuis quelque temps fabriquaient et vendaient une contrefaçon de nos amers de Hostetter. Le juge Howell, de la 6e Cour de District, a accordé une injonction pour empêcher la fabrication et la vente de ladite contrefaçon. Les personnes connues, engagées dans la contrefaçon, sont: Dan'l M. Elmore et Benjamin A Johnston, et D E Morphy, encanteur pour la vente de ladite contrefaçon.

Les personnes qui achètent de notre *Amer stomachique* se rappelleront que chaque bouteille doit avoir sur l'étiquette le fac-similé de notre signature. Les contrefacteurs, craignant sans doute la prison, n'ont pas mis ce fac-similé sur les imitations qui sont ont été signalées jusqu'ici. Souvenez-vous que le nom Dr J Hostetter's stomach Bitters doit être soufflé sur les côtés de la bouteille et étampé sur la capsule du bouchon.

Les personnes désirant avoir le véritable Amer stomachique de Hostetter, sont priées de s'adresser aux propriétaires,

HOSTETTER & SMITH, Pittsburg, Pa.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J WRIGHT & CO,
21 et 151 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E J HART & CO,
77 et 79 rue Tchoupitoulas

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par O O WOODMAN,
Coin Commune et Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par EATON & HENDERSON,
Coin Nile-Levée, Commune et Fulton

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par X LAMBERT,
62 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ALEX NORTON & CO,
2 et 4 rue Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J H & I N MARKS,
43, 45 et 47 rue Nile Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par ARTHUR & CO,
à l'encoignure des rues Canal et Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par DYAS & CO,
Coin des rues Gravier, Fulton et Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par HOLMES & SPENCER,
7 rue Gravier

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par G N MORRISON & CO,
12 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par BISCOE & SIMMS,
15, 17 et 19 rue Nile-Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JOHN T MOORE & CO,
7 et 9 rue Poydras

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par SEWELL T TAYLOR,
13 et 15 rue Royale

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par J L JOHNSTON,
82 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JOS MAILLOT,
12 rue Crossman

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par SCOVIL & MEAD,
111 rue de Chartres

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par VIOLETTE & Co,
39, 41, 43 et 45 rue de la Nouvelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
13 et 15 rue St Louis

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par E. B. WHEELOCK & Co,
43 rue des Magasins

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par PETERS, MILLARD & Co,
enc. Levée et Bienville

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par HALL, KEMP & Co,
20 rue Commune

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
44 rue Vieille Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par READ, HEDGES & Co,
106 rue du Canal

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par D. H. MARKS & Co,
enc. Gravier et Nouvelle Levée

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par JAMES SYME,
134 rue du Canal

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par W. E. PEPIN & Co,
22 rue Commune

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par KARSTENDIEK & Co,
106 rue Tchoupitoulas

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, à vendre par THOMPSON & BARNES,
23 et 25 rue Commune

7 mars—1 an—lun, jeudi, sam, chaque 2 sem.

JAMBONS—50 tierçons jambons nouveau passés au sucre, marques Duffield et autres, à vendre par GALLOGO & PASCAL,
22 fev 57 et 58 Vieille Levée

VENTES JUDICIAIRES.

Dame James Ehelan (Agnès Lobre) vs. son mari.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,267.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le jeudi 24 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

1o—Un Terrain mesurant 19 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Jean, entre celles Gravier et Perdido, sur 130 pieds de profondeur, étant la moitié, du côté de la rue Gravier, de la portion du terrain No 99, suivant plan annexé à un acte au rapport de Théod. Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 17 mai 1838.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La maison porte le No 87.

2o—Un Terrain ayant les mêmes dimensions que celui ci-dessus décrit, étant la moitié, du côté de la rue Perdido, de ladite portion de terrain No 99, suivant le plan sus-relaté.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La maison porte le No 89.

3o—Deux terrains vagues situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville et Rendon, et l'Avenue Hagan, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan dressé par C. A. de Armas, député arpenteur général, le 30 d'août 1855, et déposé en l'étude de Selim Magner, notaire public en cette ville, sous le No 8. Le No Un, d'encoignure, mesure 30 pieds 9 pouces, 5 lignes de face à la rue Conti, sur 102 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur et face à l'Avenue Hagan; et le No Deux mesure 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Conti, sur 102 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur; le tout mesure américaine.

4o—Quatorze terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 21, borné par les rues St Louis, David, Salomon et Conti, désignés par les Nos 11 à 24, suivant croquis fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 16 d'avril 1858; Les nos 13 à 22 inclusivement mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 102 pieds 7 pouces 7 lignes; le no 13 formant l'angle de la rue Salomon, et le no 22 formant l'angle de la rue David, et les nos 11, 12, 23 et 24, situés derrière les terrains ci dessus décrits et faisant face, les deux premiers à la rue Salomon et les deux autres à la rue David, mesurant chacun 30 pieds de face sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur. Lesdits quatre terrains sont contigus dans le fond.

Ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Pour la propriété ci-dessus premièrement décrite, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de $3000, daté du 27 d'octobre 1858 souscrit par le défendeur, payable à un an de date avec 8 pour cent d'intérêt l'an, de sa date jusqu'à échéance et paiement final, garanti par hypothèque sur ladite propriété, et la balance du prix d'adjudication, comptant.

Cette propriété est sujette à un bail expirant le 30 de septembre 1859, à raison de $65 par mois payables mensuellement et en avance.

Pour la propriété ci-dessus deuxièmement décrite, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets, l'un de la somme de $2000 et l'autre de la somme de $700, datés du 27 d'octobre 1858, souscrits par le défendeur, payables à un an de date, avec 8 0|0 d'intérêt l'an de leur date, jusqu'à échéance et paiement final, garantis par hypothèque sur la dite propriété, et la balance du prix d'adjudication, comptant.

Pour la propriété ci-dessus troisièmement décrite, l'acquéreur assumera le paiement de la somme de deux cents piastres avec 8 0|0 d'intérêt depuis le 27 d'octobre 1858, en partie de paiement d'un billet de la somme de $1500, daté du 27 d'octobre 1858, souscrit par le défendeur, payable à un an de date avec 8 0|0 d'intérêt l'an de sa date jusqu'à échéance et paiement final, garanti par hypothèque sur ladite propriété, et la balance du prix d'adjudication, comptant.

Pour la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, l'acquéreur assumera le paiement de la somme de treize cents piastres avec 8 0|0 d'intérêt l'an, depuis le 27 d'octobre 1858 jusqu'à paiement, en partie de paiement du susdit billet de $1500, daté du 27 d'octobre 1858, souscrit par le défendeur, payable à un an de date avec 8 0|0 d'intérêt l'an de sa date jusqu'à échéance et paiement final, garanti par hypothèque sur ladite propriété, et la balance du prix d'adjudication, comptant.

Cette propriété est sujette à un bail expirant le 31 juillet 1866, sous les conditions suivantes, savoir:

A $14 par mois jusqu'au 31 juillet 1859.
A $16 par mois jusqu'au 31 juillet 1860.
A $17 par mois jusqu'au 31 juillet 1861.
A $18 par mois jusqu'au 31 juillet 1862.
A $19 par mois jusqu'au 31 juillet 1863.
A $20 par mois jusqu'au 31 juillet 1864.
A $21 par mois jusqu'au 31 juillet 1865.
A $22 par mois jusqu'au 31 juillet 1866.

Toutes les batisses devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets sus-dits, jusqu'au paiement final—En cas de refus ou de négligence de la part des acquéreurs de faire assurer les dites batisses les détenteurs des dits billets seront autorisés à les faire assurer en leurs noms et auront le droit de recouvrer du propriétaire de la terre les primes d'assurance ainsi payées.

Et les dites propriétés demeureront hypothéquées pour garantir le paiement des honoraires d'avocat, en cas de poursuites intentées sur les billets hypothécaires ci-dessus décrits, jusqu'à un montant n'excédant pas $150 pour les quatre billets.

E. T. PARKER, Shérif
de la paroisse d'Orléans
19 fév—28 9 16 24m

Christian Roye vs Dame E. A. Whidden.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 6,791—En vertu d'un writ de séquestre à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'ai séquestré, du consentement des parties y intéressées, je vendrai le vendredi, 25 de mars 1859, à 11½ heures P. M., en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson, No 23, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un lot de meubles, &c., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif
23 mars—(1) de la Paroisse d'Orléans

Louis Charles vs ses créanciers.

TROISIEME Cour de District de la Nlle Orléans. No 11,696—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 9 de mars 1859 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 24 de mars 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de

Plusieurs comptes abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, suivant bilan déposé au greffe de la Troisième Cour de District de la Nlle Orléans.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la
12 mars—16,19 22,24 Paroisse d'Orléans

Succession de feu John C. Gillespie.

COUR du Onzième District Judiciaire, paroisse de Catahoula.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 8 de février 1859 et à moi adressé par l'honorable Cour du Onzième District Judiciaire, paroisse de Catahoula, dans l'affaire ci dessus, je procéderai, le samedi 2 d'avril 1859, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte de ladite succession,

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, mesurant quarante-six pieds sur pouces de face à la rue du Camp, entre celles Delord et Duplantier, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française, et désigné par le no onze, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 28 d'août 1819, et dont une copie est annexée à un acte de vente par Gilbert Zamora, à Thomas Banks, au rapport de F. Pedesclaux, ancien notaire public à la Nlle-Orléans, en date du 22 novembre 1820.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur ledit terrain et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ensemble aussi avec soixante-dix actions (aujourd'hui réduites à soixante six) du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur ladite propriété.

Cette propriété appartient à ladite succession, au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite de John M. Hubbard, par acte au rapport de James Graham, notaire public à la Nlle Orléans, en date du 21 février 1853.

Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock-note de la somme de treize cent huit piastres ($1308), en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er juin 1859, ou renouvelable conformément aux termes de la charte de ladite Banque et la balance du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la
1mr—1,8,16,24 2av Paroisse d'Orléans

Henry Altmuller vs. ses créanciers.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,944—En vertu d'un ordre de vente rendu le 16 de mars 1859 et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 29 de mars 1859, à 10½ heures A. M. sur les lieux ci-après désignés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'un marchand tapissier situé à l'angle des rues du Camp et Lafayette en face du Odd Fellows' Hall, dans le 1er district de cette ville, abandonné par l'insolvable à ses créanciers, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans et syndic
17mars—21,24,26 29 de ladite faillite

Johana Hartevelt vs Isaac Blumenbron.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,308—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 28 de mars 1859, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Le fonds d'un magasin de marchandises sèches et de merceries, situé rue d'Orléans No 283, dans le 2me District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la Paroisse
17 mars—21 24 26 28 d'Orléans

La Compagnie dite «Belleville Iron Works» vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,890—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 de février 1859, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 29 de mars 1859, à 11 heures A. M, sur les lieux, à Belleville, rive droite du fleuve presqu'en face de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Six forges neuves avec leurs conduits, mailles, bassins et accessoires.

Abandonnés par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur sera responsable du dommage que pourra occasionner au toit de la bâtisse le déplacement des dites forges, etc.

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
17 mars—21 24 26 29

La Compagnie dite "Belleville Iron Works" vs ses créanciers.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,890—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 février 1859, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi 29 de mars 1859, à 10 heures et demie A. M, sur les lieux, à Belleville, rive droite du fleuve, presqu'en face de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Certains effets mobiliers, tels que machines, modèles, moules, etc, etc., abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, ainsi qu'il appert de l'inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les articles susdits seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à deux mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon en obligation avec caution bonne et solvable, conformément à la loi.

E. T. PARKER,
shérif de la paroisse d'Orléans.
17mars—21,26,29

John H. Hanna vs. Wm B. Harmon.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 12,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 26 de mars 1859, à 9 heures P. M., aux écuries de F. Berge, rue des Grands Hommes près celle Marigny, 3me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un BUGGY et un harnais.
Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
14 mars—17 21 24 26

VENTES A L'ENCAN.

Lingerie, chapeaux de paille et sacs de voyage.

PAR E. ROGER & CO:

JEUDI 24 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, no 26 rue de la Vieille Levée:

Une facture de linge fait.

AUSSI

40 caisses chapeaux de paille pour hommes et en fants, de divers genres et de diverses qualités;

et

Une grande facture sacs de voyage.
Conditions à la vente. 23 mars

Châles Stella.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI, 24 mars, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan no 26 rue de la Vieille Levée; 400 châles Stella, cachemire d'Ecosse carrés et circulaires, à double bordure, récemment importés.

Conditions—à la vente. 24 mars

GRANDE VENTE A CREDIT.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 24 du courant, à 10 heures et demie, sans réserve, au magasin no 18 rue du Canal—

Un grand et magnifique stock, bien assorti, d'articles en bois, baleine, brosses, cordage, pailleasons, allumettes, encre, papier, cirage, mèches, ficelle, ferblanterie, etc.

Pour les conditions, qui sont libérales, voir les catalogues. 24mars

Tabac! Tabac! Tabac!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 25 du courant, à 11 heures et demie du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, au magasin de l'agent, M. John B. Oliver, No 28, rue Gravier—

87 caisses et ¾ de caisses tabac manufacturé de la Virginie, avarié sur le steamship Empire City, arrivé de New York.

Conditions—comptant. 24mars

Voiture à un cheval pour famille.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

SAMEDI, 26 du courant, à midi, (s'il n'y a pas vente à l'amiable avant ce jour-là) il sera vendu à l'encan, au plus haut enchérisseur, en face de mon magasin, No 49 rue des Magasins.

Une des plus agréables et des plus jolies voitures (pour un cheval) de cette ville. Pour plus de détails, s'adresser à l'encanteur. 24mars

Vente à crédit.

100 caisses de chapeaux en paille, bottes, souliers, et brodequins.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

100 caisses chapeaux en paille pour hommes et enfants.

—AUSSI—

50 caisses de bottes, souliers et brodequins.
Conditions à la vente. 24mars

VENTE A CREDIT.

200 lots d'habillements d'été, chemises blanches, &c, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 25 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres 77—

250 lots d'habillements d'été;

—AUSSI—

100 douzaines de chemises blanches
Conditions à la vente. 24 ms

Livres!......Livres!

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

JEUDI prochain, 24 du courant, au gaz, il sera vendu à son magasin d'encan, à l'encoignure St Louis et Chartres, 128—

8000 volumes des meilleurs auteurs, formant une bonne collection.—Egalement, ouvrages de loi et de médecine, ouvrages classiques, &c, &c.

Conditions—comptant sur les lieux. 23 ms

Propriété améliorée de grande valeur dans le faubourg Lafayette, compris dans le 4me District.

Succession de G. W Cox.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Bureau, No 82, rue de Chartres.

IL sera vendu, samedi 23 avril, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues Camp et Magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la 2de Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 21 mars 1859, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Lafayette, maintenant compris dans le Quatrième District de la ville de la Nlle Orléans, dans cette paroisse, et désigné sous le No 3 dans l'îlet No 4, compris entre les rues Rousseau, Joséphine, Adèle et Fulton: ledit lot fait partie de l'ancien No 9 de cet îlet; a 30 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles et fait partie du lot No 23 de cet îlet sur le plan du faubourg Lafayette, déposé dans le bureau de C. Pollock, notaire décédé.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois pour billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à échéance et après échéance devant porter 8 pourcent d'intérêt jusqu'au parfait paiement et hypothèque sur la propriété. Les bâtisses qui se trouvent sur la propriété devront être assurées par l'acquéreur pour six cents piastres au moins, et la police transférée aux porteurs des billets. Acte de vente devant J F Coffey, notaire public, aux frais de l'acquéreur 14 mars—21,22,23,24

Domestique vendu pour cause de départ.

PAR CHS. E. FORSTALL,

IL sera vendu, samedi 26 mars 1859, à midi à la Bourse St Louis, rue St-Louis:

La négresse créole MAGDELAINE, agée d'environ 29 ans, très bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière et domestique, garantie sous tous les rapports, vendue parce que son maître quitte le pays pour l'Europe.

Conditions—comptant. 23 mars

Succession de Mathew C. Edwards, décédé.

Actions de la Banque du Crescent City, Actions de la Compagnie du Crescent Dry Dock—Esclaves—Succession de Mathew C. Edwards—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans—No 14,114.

PAR J. L. CARMAN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 24 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, en vertu de et conformément à un ordre de vente, dans la cause susdite, le 15 février 1859—les actions et les esclaves suivans, savoir:

1o—10 actions de la Compagnie du Crescent Dry Dock, sur lesquelles il a été payé cent piastres par action.

2o—60 actions de la Banque Crescent City, sur lesquelles il a été payé cent piastres par action.

3o—Une certaine esclave nommée JULIA, agée d'environ 26 ans, et son enfant.

4o—Une certaine esclave nommée BETTY, (elle n'est pas saine) âgée d'environ 35 ans, et son enfant âgé d'environ 12 mois.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant Richard Brennan, notaire public, aux frais des acquéreurs.

21 fev—8,14,23,24m

Succession de Thomas Mille et de Pauline Dupuy, sa femme, tous deux décédés.

PAR M. BARNETT Jr, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 25 mars 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Rob G Beale, juge de la Cour du Sixième District Judiciaire de la Paroisse d'Iberville, Etat de la Louisiane, portant la date du 2 février 1859, la propriété ci après décrite, appartenant à la dite succession, savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Ste Marie, St Andrew et Chestnut, désigné par le No "5", sur un plan de C A Hedin, portant la date du 5 août 1851 et déposé au bureau de T O Starke, notaire public. Ledit morceau de terre est orné de tout le terrain No 17 sur un plan de H Moellhausen, déposé au bureau de C V Foulon, notaire public en cette ville, et d'une partie du terrain No 16. Les dimensions en sont comme suit:

43 pieds de face à la rue St Andrew, 140 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Chesnut, 60 pieds de large sur la ligne du fond du côté de la rue Ste Marie, puis à angle droit, 38 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare de la terrain No 15 du plan de H Moellhausen, puis s'étendant dans le fond de 18 pieds, vers la ligne de séparation de la rue Chesnut, et enfin, 109 pieds 10 pouces sur la ligne de division de la rue St Andrew—Ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur ledit morceau de terre.

Termes et conditions—Un tiers comptant, le reste à 3 et 6 mois à partir du jour de la vente. L'acquéreur devra fournir son billet endossé à la satisfaction du tuteur et administrateur, payable à la Banque de l'Etat de la Louisiane, en cette ville. En cas de non paiement à l'échéance, ledit billet portera intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement, hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénando.

Les actes de vente par devant Edward Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

18 fv—26—9 24 25 m

Eaux-de-vie française, Vins, Absynthe Kirsch, &c., &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 29 mars 1859, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur, M. J. N. Curien, No 23, rue Toulouse, pour clore diverses consignations:

100 futailles eau-de-vie française en ¼, ⅛ et ½ de pipes des marques suivantes: Lecoq Une champagne 1815; Otard Dupuy & Cie; P. Dumesil & Cie; J. Boireau; C. Tronchon & Cie—Toutes ces eaux-de-vie sont sous les clés de la Douane.

150 barriques vin rouge de Bordeaux, St-Laurent, St Julien.

70 barriques vin vieux Château Banrech, Château Gayac, Château Belair 1854 et 1856.

13 barriques et demi-barriques vins fins de dessert, Château Delorme, Haut-Brion, Belair, Deveau, D'Uzan Médoc, Léoville et Larose.

20 barils vin blanc Haut-Sauternes.

290 caisses vin rouge St-Julien, St-Estèphe et Pomerol.

146 caisses vins fins rouge et blanc en grandes et demi-bouteilles, Ch. Lafitte, Ch. Labranche, Ch. Deveau, Pointet Canet, Ch. D'Uzan, Graves, Mirray, &c

150 paniers Champagne différentes marques.

200 caisses absynthe Pernod et Yersin & Lecoultre

120 caisses et étagnons eau de fleurs d'oranger.

50 do kirsch L. Yersin

25 quarts vin de Sherry; 100 caisses cerises à l'eau-de-vie.

7 pipes genièvre de Hollande; 75 paniers anisette superfine; eau-de-vie de Gentiane, fromage de gruyère, vieux whisky, &c, &c.

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente—Les conditions seront libérales. 11mars

RESIDENCE RUE DU CANAL.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI, 31 mars 1859, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins,

Un lot de terre avec les constructions et les améliorations qui en dépendent, situé rue du Canal, entre Tremé et Marais, 1er District, ayant, en mesure américaine, 23 pieds de face sur la rue du Canal, et 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, suivant plan dressé par C. A. Hedin.

Les améliorations consistent en une maison à trois étages, construite en briques, couverte en ardoises, ayant six chambres et deux cabinets, un large veranda avec galeries fermées.

Une autre construction à trois etages, renfermant la cuisine avec fourneau patenté de Beebe. Ce batiment est composé de 10 pièces y compris une salle de bains; il est couvert en ardoises—Aussi, lieux d'aisances, "water works" et une grande citerne en briques.

Chaque chambre de la maison a une cheminée en marbre avec foyer.

Conditions—Un tiers comptant; la balance à un et deux ans de crédit avec intérêt à six pour cent jusqu'à l'échéance; et après, à huit pour cent en cas de non paiement. 18mars

Succession de Pierre Brou, décédé.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du 5ème District Judiciaire.

PAROISSE SAINT CHARLES.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus intitulée, et issu dans l'affaire de la susdite succession.

J'offrirai en vente publique, à la maison de cour de cette paroisse, jeudi 7 avril prochain, à 10 heures du matin, les esclaves ci-dessous nommés, appartenant à la succession de Pierre Brou, savoir:

Harvey, nègre créole, âgé de 52 ans, de champ;
Charles, nègre américain, âgé de 42 ans, champ;
James, nègre américain, âgé de 46 ans, de champ;
Louis, nègre créole, âgé de 44 ans, de champ;
Valcour, nègre créole, âgé de 18 ans, de champ;
Severin, alias l'Avocat, nègre créole, âgé de 18 ans, de champ, marrounneur;
Constance, négresse créole, âgée de 14 ans, gardienne d'enfants;
Louis Bonnet-Carré, nègre créole, âgé de 20 ans, de champ;
Tom, nègre américain, âgé de 42 ans, de champ;
Charley, nègre américain, âgé de 25 ans, champ;
Sam, nègre américain, âgé de 30 ans, de champ;
Eléonore alias Manette, négresse créole, âgée de 18 ans, gardienne d'enfants;
Hilaire, mulâtre créole, âgé de 18 ans, domestique de maison;
Paul alias Mongola, mulâtre créole, âgé de 7 ans.

Termes et conditions:

Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, assurés par privilège et hypothèque, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à l'échéance jusqu'à parfait paiement; lesquels billets seront faits payables à la Banque des Citoyens, à la Nouvelle-Orléans. Actes de vente par l'administrateur de la succession, pardevant le recorder de cette paroisse, aux frais des acquéreurs.

Paroisse St-Charles, le 7 mars 1859.
N. ST-MARTIN,
24 mars—en 6 av Shérif.

C. & E. ROLLING.

SUCCESSEURS DE P. ROY,

Marchands de groceries en gros et en détail
Marchands de vins,
Liqueurs étrangères et du pays,
No 40, rue de la Vieille Levée,
entre Bienville et Conti.
Nouvelle-Orléans. 2 nov—comp à Tnov

VENTES A L'ENCAN.

Succession de William M. Whiting.

Esclaves de choix.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.
Bureau, 82 rue de Chartres.

IL sera vendu à l'enchère publique, au City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magasins, le jeudi 24 mars 1859, à midi, sans aucune réserve et pour le compte de la susdite succession, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 18 février 1859, les esclaves ci-dessous décrits, savoir:

RANDALL, esclave pour la vie, âgé d'environ 51 ans.

FLORA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 46 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

SIMON, esclave pour la vie, âgé d'environ 17 ans, jeune et robuste.

GEORGIANA, griffe, esclave pour la vie, âgée d'environ 11 ans, gardienne d'enfants et domestique de maison.

ANTOINE, esclave pour la vie, âgé d'environ 20 ans, nègre de champ et pouvant s'employer sur la Levée, où il a travaillé plusieurs années.

JULY, esclave pour la vie, âgé d'environ 41 ans, nègre de champ et pouvant travailler sur la Levée.

Termes et conditions—Un tiers comptant; la balance en paiements égaux à 6 et 9 mois de crédit, en billets hypothécaires portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant James Graham notaire public, aux frais des acquéreurs.
22 fev—3 12 23 24 m

Rubans et marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co.

JEUDI, 24 mars, il seravendu, à 10 heures à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée;

50 cartons rubans du printemps genres nouveaux

ET

Un grand assortiment de marchandises sèches.
Conditions à la vente. 23 mars

Arbres fruitiers de choix, fleurs, fraises, etc. Vente sans réserve pour cause de depart des propriétaires pour l'Europe.

PAR M. BARNETT, jnr. encanteur.

IL sera vendu, vendredi prochain, 25 du courant, à midi, à son magasin d'encan, encoignure des rues Chartres et St Louis—Une grande collection d'arbres fruitiers et de fleurs de choix, comprenant 1200 orangers doux; 200 poiriers; 200 orangers; 400 pêchers; 250 mespulug; 100 pommes grenade, 50 abricotiers; 50 pommiers; prunier; figuiers; 1000 pieds de violettes doubles; 1500 pieds de violettes simples; 2000 pieds de fraises; 50 pieds d'œillets et de jasmins; des arbres et des plantes dont l'énumération serait trop longue.

Les amateurs qui ont des jardins ont particulièrement invités à assister à cette vente car elle aura lieu positivement sans réserve.

Conditions—Comptant. 23mars

Chevaux, mulets, drays, charrettes, buggies, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR.
Bureau, No 82, rue de Chartres

IL sera vendu SAMEDI, 26 mars 1859, à midi, à l'encoignure des rues du Bassin et de la Commune,—Une quantité de chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies, etc.

Les personnes ayant des articles à faire paraître dans cette annonce sont priées de passer au bureau No 82 rue de Chartres 23 mars

Vente sans réserve de propriétés améliorées situées dans le carré de la ville, à long crédit et sans endosseurs.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu le jeudi, 31 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, pour liquider certains intérêts de propriétaires en Europe—

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Remparts et Conti, mesurant 53 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue des Remparts. Ensemble une maison basse briquetée entre poteaux ayant une grande pièce à l'encoignure installée en café, deux chambres contiguës sur la rue Conti, galerie, deux cabinets, cave, etc; dans la cour une bâtisse en bois de trois chambres, galerie et cabinets, une autre bâtisse de deux chambres, water work, latrines, etc. Les autres améliorations qui ne sont pas mentionnées dans le présent avis appartiennent au locataire et ne sont point comprises dans l'adjudication.

Un lot de terre situé rue Royale—Rangée des Architectes—troisième maison à partir de la rue des Ursulines, mesurant 23 pieds 3 pouces 6|8 de face à la rue Royale, sur 103 pieds 6 pouces de profondeur. Ensemble une maison en briques à étage ayant deux pièces au rez-de-chaussée, deux pièces, un couloir et un cabinet à l'étage supérieur, cuisine à étage de six chambres, latrines haut et bas, water work, etc.

Un lot de terre situé rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti, mesurant 48 pieds de face à la rue Bourbon dont 18 pieds ont une profondeur de 70 pieds, et les autres 30 pieds sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble les constructions en briques qui en dependent, consistant en une grande écurie (ci devant louée à M. Vanrootel) pouvant contenir une cinquantaine de chevaux, ainsi qu'un grand espace au rez de chaussée et au premier pour la remise des voitures, un logement et quatre chambres sur la rue Bourbon, sur le devant de la cour, et 71 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane pour lesquelles l'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de $1591 42 échéant le 1er août 1859

Le tout d'après les plans déposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets souscrits par les acquéreurs, à leur propre ordre, garantis par hypothèque et portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à échéance et 8 pour cent à partir de cette date jusqu'à parfait paiement. En cas de poursuite pour le paiement des billets, les honoraires de l'avocat, fixés à 5 pour cent, seront à la charge des débiteurs.

Les édifices seront assurés et les polices transférées chaque année aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant L. Magner, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23mars

Vente sans réserve.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu SAMEDI 26 mars 1859, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Un lot de terre formant le No 1, formant l'encoignure des rues Amour et Ivoire, mesurant 40 pieds de face à la rue Amour, sur 107 pieds 8 1|2 pouces de profondeur et face à la rue Ivoire; ensemble une maison de quatre chambres, galeries et deux cabinets, une écurie, cuisine, puits, etc.

Un autre lot de terre dans le même îlet, désigné par le no 3, mesurant 28 pieds 1 pouce de face à la rue d'Amour, sur 107 pieds 8 1|2 pouces de profondeur; ensemble une maison de deux chambres et galeries, une écurie et une chambre—Voir le plan à la Bourse.

Les banquettes sont faites en pierres et briques et sont payées.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt de date, et 8 pour 100 en cas de non paiement à échéance.

Actes de vente par devant C. V. Foulon, notaire public. 21 mars—6

Vente de succession.

Succession de John Collins.

PAR ordre de la Cour du 5me District Judiciaire il sera offert en vente publique, sur les lieux, le SAMEDI, 26 mars 1859, à 10 heures du matin, les propriétés suivantes:

Une habitation sucrière située sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à 10 milles au-dessous de la ville de Thibodaux (paroisse de Lafourche Intérieure), mesurant 9 arpents de face plus ou moins, par 80 arpents de profondeur, contenant à peu près cent sept arpents de superficie, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, telles que sucrerie, machine à vapeur, maison, cabanes et tous les accessoires, etc.

Il y a sur l'habitation 200 arpents de plants de cannes, 275 arpents de souches.

Aussi—39 ESCLAVES, grands et petits.

Aussi—22 mulets, 70,000 briques, 50 barils de chaux, maïs, foin, etc, les propriétés ci-dessus désignées seront vendues en bloc.

Les esclaves suivants seront vendus à part:
Frank, Ellen, Joe, Willis et Ann.

Termes et conditions:

L'habitation, les 39 esclaves et accessoires seront vendus en bloc. L'acheteur assumera une hypothèque de $10,800 due à la Banque de la Louisiane et payable dans quatre ans ou plus.

$20,000 comptant, et la balance payable par quart à 1, 2, 3 et 4 ans avec 8 0|0 d'intérêt après échéance seulement. Pour plus amples informations, s'adresser à LOBIT & CHARPANTIER,
10 mars—15 No 23 rue de la Douane

ILETS ET TERRAINS.

Vente sans réserve, pour clore une liquidation.

PAR Chs. E. FORSTALL, encanteur.

SAMEDI, 26 mars 1859, à midi précis, il sera vendu, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis:

1o L'îlet de terre borné par les rues Hôpital, Quartier, Dorgenois et Broad, mesurant environ 476 pieds sur 310. Si l'îlet n'est pas acheté en bloc, on offrira séparément les 36 lots qui le composent.

2o L'îlet compris entre les rues Broad, Ursulines, et Bellechasse, Septième et des Chênes Verts. On le vendra aussi par lots, s'il n'est acheté en bloc.

3o Six lots contigus, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Hôpital, Dorgenois et Broad. Ces six lots ont ensemble une façade d'environ 90 pieds à la rue des Ursulines, et autant à la rue Hôpital, sur une profondeur de 255 pieds.

4o Deux lots dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Loi et Magistrats. Ces deux lots se touchant et mesurent ensemble environ 64 pieds de face à la rue de l'Union sur une profondeur de 127 pieds

5o Six lots contigus, formant l'encoignure de l'Avenue Lafayette et de la rue Girod, dans l'îlet formé par les dites rues, et les rues Port et Urquhart. Ces lots mesurent ensemble environ 170 pieds sur la rue Girod et 100 pieds sur la Promenade Lafayette.

6o Six lots contigus, à l'encoignure des rues France et Joséphine, dans l'îlet que bornent aussi les rues Lesseps et Célestine. Ils mesurent environ 170 pieds de face à la rue de France et 189 à la rue Joséphine.

7o Onze lots contigus, sur le côté Ouest de la rue Mathilde, adossés à la propriété des magasins à tabac; ils mesurent ensemble 340 pieds de face à ladite rue, sur 119 de face à la rue des Libéraux et autant sur la rue de la Force.

8o Onze lots pareils aux précédents, situés sur le même côté de la même rue, entre les rues de la Force et de la Vertu.

9o Onze lots encore, pareils aux précédents, situés de même, entre les rues de la Vertu et des Magistrats.

10o Onze autres lots pareils, situés de même, entre la rue de la Loi et la Promenade des Florides.

On peut voir les plans au bureau de l'encanteur, Passage de la Bourse, No 90; et ces plans seront exposés à la Bourse St-Louis, le jour de la vente.

Conditions:—Un cinquième comptant, et la balance à un, deux, trois et quatre ans de crédit, sans endosseur, mais avec hypothèque et intérêts à six pour cent par an, depuis le jour de la vente jusqu'à l'échéance. En cas de non-paiement à ce terme, l'intérêt sera de huit pour cent après l'échéance, mais cette clause ne doit point être considérée comme donnant droit à un retard de paiement.

Les actes de vente pardevant J. Agaisse, notaire public, aux frais des acquéreurs, qui auront à se faire mettre en possession à leurs frais. 6mars—au26

Succession de Caroline L. Wade.

Mobilier à l'encan.

PAR J. A. BEARD & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 2 avril 1859, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, portant la date du 19 janvier 1859, pour le compte de ladite succession:

Plusieurs articles de ménage, etc, d'après l'inventaire.

Conditions—comptant. 21 me

F. MORENO Jr. B. J. MORENO.

MORENO FRERES,

Marchands Commissionnaires.

Importateurs des produits de la Havane

ET

Marchands de sucre et de mélasse de la Louisiane.

No 34, rue de la Vieille Levée,
entre Douane et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS. 1nov

Magnétisme.

MADAME ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE

RUE BOURBON, 331.

Entre les rues Ursulines et Hôpital.

TRES LUCIDE pour le traitement de toutes sortes de maladies chroniques, réputées incurables par la médecine ordinaire, et spécialement pour *les cas désespérés* de maladies nerveuses, l'épilepsie comprise.

Les cures obtenues depuis cinq années dans les maladies nerveuses par l'application directe du magnétisme dirigé par M. Alluard, aidé des indications de Mme Alluard, sont prodigieuses; elle a dans ce genre opéré de véritables résurrections.

Parmi les malades qui se sont présentés, il s'en est rencontré fréquemment dont l'affection datait de fort loin, chez lesquels le mal avait pris des racines profondes; abandonnés par tous les médecins ils se sont vus complètement guéris après avoir suivi le traitement de Mme Alluard.

Mme Alluard se rend au domicile des personnes souffrantes, et consulte tous les jours. 21nov av 27m

Magasin de Tapis.

No 19, RUE DE CHARTRES,

LES soussignés viennent de recevoir d'Angleterre et du Nord un très-grand et riche assortiment de

TAPIS MEDAILLON, VELOURS, WILTON,
BRUXELLES, TAPIS A TROIS PLIS,
Ingrains, tapis de Hollande,
Tapis chanvre.

TOILE CIREE, minces, moyennes et épaisses, à couleurs marbre et chêne.

Droguet, dessous de table de toutes les variétés, Abat-jour, paillassons de coco et de Chine, à des prix bien au-dessous de ceux de l'année dernière.

VENTES A L'ENCAN.

Maison en bois à deux étages, rue St Claude, près de l'Esplanade, terrain très profond.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 26 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un terrain très profond dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Tremé Quartier et Esplanade, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 181 pieds et 2 pouces. Ensemble une maison en bois à deux étages, contenant quatre chambres ou plus, cuisine haute de quatre pièces, constructions en bois dans le fond de la cour, latrines, cuve, &c. &c.

Conditions—$1000 comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété, et portant 6 0|0 d'intérêt par an de leur date jusqu'à échéance, et après échéance, 8 0|0. Les constructions seront assurées contre les risques du feu, et les polices d'assurance seront transférées aux porteurs des billets jusqu'à paiement final. 21 m—6

Vente à de très longs termes de six terrains sur les rues Condé et Esplanade.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 26 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, six lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Condé, Levée, Esplanade et Quartier, désignés par les Nos 1 à 6

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Condé et Quartier et mesure 30 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à la rue Condé, sur une profondeur de 77 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 35 pieds de face à la rue Condé, sur une profondeur de 77 pieds 6 pouces et 2 lignes.

Le lot No 6 mesure 32 pieds 6 pouces face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur de 98 pieds ou plus d'un côté, et 100 pieds ou plus de l'autre côté. Ensemble une grande construction en brique à deux étages, pouvant être divisée entre quatre grandes chambres, deux grands hangards couverts en ardoises, &c. &c.

Termes et conditions—Un quart comptant et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans en billets garantis par hypothèque sur les dites propriétés, et portant, du jour de la vente jusqu'à leur échéance, 6 0|0 d'intérêt par an, et après l'échéance, 8 0|0 d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement. 21 ms—6

Vente positive pour cause de départ.

Maison haute en briques, sur la rue Ste Anne, entre les rues Robertson et Villeré.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 26 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, mesurant 31 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Ste-Anne, sur 80 pieds de profondeur. Ensemble la grande maison double No 282, contenant huit chambres, quatre cabinets, balcon, galerie derrière, etc, cuisine haute en briques contenant quatre chambres, water work, deux citernes, latrine double, etc, la cour est carrelée, etc.

La dite propriété est louée $600 par an.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent d'intérêt par an jusqu'à l'échéance, et après l'échéance 8 0|0 par an. 21 ms—6

Pour cause de départ.

Jeune et excellente domestique de maison.

PAR N. VIGNIE.

SAMEDI 26 mars 1859, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

LOUISE, jeune négresse âgée d'environ 13 ans, excellente domestique de maison, bon sujet, bien recommandée et garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Douze mois de crédit pour une bonne acceptation de la ville, portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à parfait paiement. 21 mars—6

Terrains encoignure Grands Hommes et St-Ferdinand.

PAR CHS E. FORSTALL.

IL sera vendu, SAMEDI 26 mars 1859, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St Louis:

Six lots de terre contigus, situés à l'encoignure des rues Grands Hommes et St-Ferdinand, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8 et 9, mesurant chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue des Grands Hommes, sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 9 forme l'encoignure Grands Hommes et St-Ferdinand. Les lots 4, 5, 6, 7 et 8 font face à la rue des Grands Hommes [Voir le plan à la Bourse]

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt de date et 8 pour cent après échéance, jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente par devant Ph. Lacoste, notaire public. 22 ms

SUCCESSION McDONOGH.

Part de la ville de Baltimore

DANS LA SUCCESSION DE FEU

JOHN McDONOGH.

Quatrième vente et très importante, à un très long crédit.

Terres boisées d'une grande valeur, dans les paroisses d'Iberville, de St Jacques et de Livingston.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

Bureau No 6, Passage de l'Arcade de Banks.

MARDI, 5 avril 1859, il sera vendu à l'encan dans la ville de la Nouvelle Orléans, au City Hotel, rue de la Commune, entre Camp et Magasins, par ordre et sous la surveillance de MM Brantz Mayer, William S. Peterkin et Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, et conformément à une ordonnance du maire et du conseil de ville de la dite ville, enregistrée en l'étude de M. H. B. Cénas, notaire à la Nouvelle Orléans, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la ville de Baltimore.

PAROISSE LIVINGSTON.

Une portion de terre d'une grande valeur située aux sources de Gray's creek. Cette terre est la confirmation de Maria T. Mallett, Section 39, Township 7, R. Range 3 Est, district de Greenburg, Louisiane. Elle contient 632 60|100 acres conformément au plan désigné par la lettre M. Cette terre se trouve environ 16 milles de Baton Rouge, et la ligne du chemin de fer projeté qui devra faire jonction avec le chemin de fer de Jackson et de la Nouvelle Orléans, passera par le milieu de la dite terre. C'est un beau terrain élevé, situé dans un excellent voisinage, bien boisé de plusieurs espèces de bois de construction, et propre à la culture du coton.

2—Une portion de terre sur la rive gauche de la rivière Amite. Cette terre est la confirmation de Augustus Mallett, section 47, Township 7, Range 3 Est 45 76,100 acres, et section 49, Township 8, Range 3 Est 191 60|100 acres; les deux contenant 640 36,100 acres. Le tout conformément au plan désigné par la lettre N.

3—Quatre ilets de terre dans la ville de l'Oncle Sam, portant les Nos 209, 209, 216 et 241. Chaque ilet porte 360 pieds sur chacune de ses quatre façades.

4—Une portion de terre dans la paroisse de Livingston, sur la rive droite de la rivière Tangipahoa et se trouvant être la section 39 — 101 83|100 acres; Township 7 S. Range 8 Est, et section 41, Township 7 S. Range 9 Est, district de Greensburg, 574 68|100 acres; les deux contenant en tout 674-50|100 acres. Le tout est la confirmation de Wm Ross.

5—Une autre portion de terre contiguë à la précédente, sur la rive droite de la rivière Tangipahoa, section 40, Township 7 S. Range 8 Est, 385 42|100 acres, et section 42, Township 7 S. Range 8 Est, 374 58|100 acres; les deux contenant 640 acres. Sur la portion première désignée se trouve le ferry connu sous le nom de "Well's Ferry."—Le tout conformément au plan désigné par la lettre L. Ladite terre est la confirmation de Wm Cooper.

Ces diverses portions de terre sont à environ quatre milles de la station Ponchitoula, sur la route du chemin de fer, dans le voisinage de la résidence de campagne de T J Durant. On pourra y établir de jolis biens de campagne.

Paroisse St-Jacques.

TERRES DE VALEUR dans la Paroisse St-Jacques, dignes de fixer l'attention des capitalistes, planteurs et propriétaires de scieries.

6—Une grande portion de terre dans la paroisse St Jacques, sur la rive gauche du Mississipi, à environ 16 lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le township 10 Sud, Range 5 Est, et 11 Sud, Range 5 Est, commençant à 80 arpents du Mississipi, dans le fond de l'habitation qui a appartenu à Louis Fortin (maintenant la propriété de M. Bourgeois), ainsi que dans le fond d'une partie de l'habitation Shepherd ("Golden Grove") De ce point, les lignes en s'écartant, se prolongent jusqu'à celles de la réclamation Conway. Le tout d'après le plan O, dressé par Wm. J. McCullob arpenteur général des Etats-Unis à la Louisiane, et renfermant, d'après ledit plan, 10,116 84|100 acres. Cette terre comprend deux portions.

Un droit de passage ou un chemin de quarante pieds de largeur, pour l'usage commun de tous les acquéreurs, leurs héritiers et successeurs, sera réservé sur la terre, dans le fond des deux habitations ci-dessus mentionnées, le long de la limite de cette partie de la terre qui est la plus rapprochée du Mississipi. La terre sera divisée en six parties, désignées sur ledit plan O par les numéros 1, 2, 3, 4 5 et 6, faisant face audit chemin, chaque partie contenant 1686 47|100 acres, ou un sixième du nombre total d'acres, et se dirigeant, par des lignes s'écartant dudit chemin, vers la limite de la terre dans le fond. Cette terre est à présent d'une immense valeur, à cause des magnifiques cipres et autres bois qui s'y trouvent, et à cause aussi de son facile accès par le lac Maurepas, les tributaires de ce lac et le Mississipi.

—PAROISSE D'IBERVILLE—

Terre de grande valeur pour habitation, très bien boisée.

L'attention des planteurs, des capitalistes et des propriétaires de moulins à scies, est appelée particulièrement sur cette rare occasion de faire un placement avantageux.

No 1—Un grand morceau de terre de très grande valeur, situé dans la paroisse d'Iberville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, immédiatement derrière les habitations de Mme VAUGHAN et du HONEY PLANTATION et bornée par elles, comprenant en tout 2840 29|100 acres, d'après le plan marqué P, dressé par Mr William J McCulloh, arpenteur général des Etats Unis en Louisiane. Ce morceau de terre compte parmi les meilleurs de l'Etat de la Louisiane tant par la qualité et l'élévation du sol que par la valeur immense de l'excellent bois de cypre et autres bois dont elle est couverte. *Elle est élevée, accessible, et dans une des parties les plus favorables de l'Etat.* A partir de la ligne le plus près du fleuve, et le long de la ligne de l'habitation de Mme Vaughan, un chemin avec tous les droits, comme si c'était une voie publique, est réservé par un acte de vente passé entre Jno McDonogh et J T Pemberton, pardevant M. De Armas, notaire public de la Nouvelle-Orléans, le 23 juin 1818, et sur la terre offerte actuellement en vente, un autre chemin, large de 40 pieds, continuation du chemin ci-dessus décrit, sera réservé le long de la borne de la propriété de MM. Bigur, pour le bénéfice de transit, en commun du ou des acquéreurs des terres désignées, sur ledit plan P, par les nos 1, 2 et 3 de sorte que les héritiers et les successeurs auront libre accès, pour le transit, au fleuve Mississipi.

Ce morceau de terre sera vendu, comme il est partagé sur le plan, en TROIS morceaux faisant face au chemin décrit en dernier lieu, désignés par les nos 1, 2 et 3 et renfermant chacun 580 acres ou un tiers du contenu de tout le morceau de terre.

No 2—DEUX MORCEAUX DE TERRE touchant au susdit d'un côté et les terres de A. & S Rose, et de Mme Labauve des deux autres côtés. Ces morceaux sont désignés, sur le plan P., par les nos 4 et 5; ils sont considérés comme étant de valeur pour la culture et pour le bois. Le morceau

No 4 contient 96 90|100 acres.
" 5 " 91 70|100 acres.

No 3—HUIT MORCEAUX DE TERRE désignés, sur ledit plan P., par les nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Les nos 6 et 7 renferment chacun 159 30|100 acres; les nos 8 et 9, 159 30|100 chacun; les nos 10, 11, 12 et 13, 160 50|100 chacun. Les nos 10, 12 et 13 sont, dit-on, de valeur, à cause du bois etc.

No 4—UN MORCEAU DE TERRE de très grande valeur, situé au milieu de la propriété de Mme Vve Cyprien Ricaud, l'une des terres plus fertiles et sur laquelle se trouve du cypre de première qualité. Ce morceau ne le cède en rien aux terres des environs; il est désigné, sur le plan P., par le no 14 et renferme 80 60|100 acres.

No 5—QUATRE MORCEAUX DE TERRE désignés, sur ledit plan P., par les nos 15, 16, 17 et 18. Le no 15 renferme 159 80|100 acres; les nos 16 et 17, 159 80|100 acres chacun; le no 18, 161 40|100. Ce sont, dit-on, d'excellentes terres; elles touchent à celles de Mme Veuve C. Ricaud, Treasimond Landry, Valery Landry, etc., etc.

Le droit de se servir du chemin réservé le long des nos 1, 2 et 3 sera au profit de tous les acquéreurs des quinze derniers morceaux de terre. Les dits acquéreurs pourront, en passant les actes de vente pardevant le notaire, le faire insérer dans les dits actes; ils s'engageront, ainsi que leurs héritiers et leurs successeurs, à contribuer proportionnellement à tenir ledit chemin en bon état.

Le tout conformément aux plans dressés par W. J. McCullogh, arpenteur-général des Etats-Unis, à la Louisiane, que l'on peut examiner en ce moment au bureau de l'agent, coin Gravier et Tchoupitoulas, et qui seront exposés au City Hotel le jour de la vente.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec un endossement de la ville si on l'exigeait et ainsi avec tous les privilèges du vendeur et la clause *non alienando*. Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.

Dans le cas de non paiement après l'échéance, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement des dits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 14 mars

SUCRE—24 caisses sucre de la Havane, en magasin à vendre par ANT. COSTA & Co

VENTES A L'ENCAN

SUCCESSION McDONOGH

Part de la ville de Baltimore dans la Succession de feu John McDonogh.

TROISIEME VENTE TRES IMPORTANTE, A UN LONG CREDIT, DE PORTIONS DE TERRE DE GRANDE VALEUR, ET D'ILETS ET PORTIONS D'ILETS, SITUES DANS LES PAROISSES ST-BERNARD, ORLEANS ET JEFFERSON.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

Bureau—Coin Conti et Passage de la Bourse.

LUNDI, 28 MARS 1859, et le jour suivant, il sera vendu à l'encan, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale, par ordre et sous la surveillance de MM. Brantz Mayer, William S. Peterkin Thomas L. Emory, agents de la ville de Baltimore, conformément à une ordonnance du Maire et du Conseil de Ville de ladite ville, enregistrée en l'étude de M. H. B. Cénas, notaire à la Nlle Orléans, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la ville de Baltimore.

PAROISSE ST-BERNARD.

1o- Une grande portion de terre formant le fond de ville de la Versaille et comprenant plusieurs îlets et parties d'îlets; ces terrains, qui appartiennent à la succession de feu John McDonogh, sont situés à cinq milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, et font partie de l'habitation qui appartenait autrefois à feu Denis Delaronde, conformément au plan de la dite ville, dressé par Jos. Pilié, le 5 avril 1837, et déposé en l'étude de T. Seghers, notaire. *Ils sont indiqués par des lignes bleues et vertes* sur le plan K. dressé par W. J. McCulloch, arpenteur-général des Etats-Unis à la Louisiane.

2o—Aussi—Trois portions de terre dans le voisinage immédiat du morceau qui vient d'être décrit, *désignées sur ledit plan K par des lignes jaunes,* comme les nos 11, 12 et 13 de la section No 26, Township No 17, S. R. 12 Est, sur la rive gauche du Mississipi. Le no 13 est entièrement dans la paroisse St Bernard et les nos 11 et 12 en partie dans cette paroisse et en partie dans la paroisse d'Orléans. Le tout contient, d'après le plan, 137 97|100 acres.

3o—Aussi—Dix portions de terre sur la rive gauche du Mississipi, dans le fond de la ville de Versailles, désignées sur le plan K, *par des lignes jaunes,* comme les nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 1 et 2. Le no 2 est situé en partie dans la paroisse d'Orléans et en partie dans la paroisse St Bernard, et, conjointement avec le no 1, est dans le township no 12 S. R. 12 Est, section no 26. Les nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 sont dans la paroisse St Bernard et dans la section no 25, township no 12 S. R. 12 Est. Le tout conformément à l'arpentage des Etats-Unis et renfermant 373 56|100 acres. TOUTES CES PROPRIETES sont dans le voisinage de l'habitation de MM. Villeré et de celle du juge Dunbar [ancienne habitation Janin] et sont désignées dans le plan K par des lignes jaunes, bleues et vertes.

PAROISSE D'ORLEANS.

4o—Une portion de terre faisant partie de l'habitation qui a appartenu autrefois à Prosper Marigny, située sur la rive droite du Mississipi, à environ un mille au-dessous de la ville de la Nouvelle Orléans, en partie dans la paroisse d'Orléans et en partie dans la paroisse Jefferson. Cette portion de terre commence à 40 arpents du fleuve et forme la double concession de Prosper Marigny. Elle est divisée en deux morceaux de 947 1|2 acres de superficie chacun, conformément au plan dressé par L. Surgi, arpenteur, le 1er février 1849, et déposé en l'étude de P.P. Labarre, notaire.

Cette portion de terre a vingt-quatre arpents et demi, plus ou moins, d'étendue sur la ligne qui se trouve à 40 arpents du fleuve et qui forme sa longueur; elle se développe en profondeur jusqu'au bayou Villars, Ouacha, ou Barataria. Le tout conformément au plan dressé par W. J. McCulogh, arpenteur général des Etats-Unis à la Louisiane.

5o—Un îlet de terre à Tunisbourg, sur la rive droite du Mississipi, à environ un mille et demi au-dessous de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'îlet No. 30 sur le plan dressé par John Schreiber, le 6 février 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire. Ledit îlet est borné sur ledit plan par les rues Perry, London, Gallatin, et Orléans, et est divisé en 30 terrains. Les terrains de 1 à 4 inclusivement ont chacun 29 pieds, 5 pouces de face à la rue Perry, sur 115 pieds de profondeur. Les terrains de 12 à 15 inclusivement ont chacun 29 pieds, 5 pouces de face à la rue London sur 161 pieds, 10 pouces de profondeur. Les terrains de 16 à 26 inclusivement, ont chacun 29 pieds, 5 pouces de face à la rue Gallatin, sur 115 pieds de profondeur. Les terrains de 27 à 30 ont chacun 29 pieds, 5 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds, 10 pouces de profondeur.

6o—Quatre-vingts portions de terre dans le fond du Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, dans le voisinage de l'habitation St-Gême. Ces portions de terre renferment en tout 3,247 57-100 acres, conformément à 49 certificats pour les terres situées dans le no 12 S. R. no 12 E. S. E. district de la Louisiane. Le tout conformément au plan H. dressé par W. J. McCulloch, arpenteur-général des Etats Unis à la Louisiane.

HABITATION ST-GEME.

7o—Une grande portion de terre de valeur dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans située sur le CHEMIN DE GENTILLY et des deux côtés du BAYOU SAUVAGE, contenant environ 1,132 acres. Cette terre, par sa grande valeur pour le jardinage, à cause du voisinage immédiat de la Nouvelle-Orléans. Elle sera vendue telle qu'elle est indiquée au plan marqué X, dressé par C. A. De Armas, assistant arpenteur-général de la Louisiane, savoir:

Toute la terre est divisée en SOIXANTE QUATRE TERRAINS, portant sur le plan ci dessus les nos de 1 à 64 inclusivement, faisant face à des chemins de soixante pieds de largeur réservés sur chaque rive du Bayou Sauvage pour l'usage des acquéreurs et de leurs successeurs. Chaque terrain a une façade sur le chemin d'un arpent, sur une profondeur d'environ dix-neuf arpents en moyenne, à *l'exception* des terrains nos 10 et 11. Le terrain no 10 a une façade d'un arpent et demi, et le terrain no 11 une façade de deux arpents et demi, avec une profondeur moyenne de dix neuf arpents.

Sur le terrain No 10 se trouvent cinq cabanes bien construites et presque neuves, une bonne grange et une grande écurie. Sur le terrain No 11 se trouvent une bonne maison de maître, des cuisines, cuves, &c.

Sur les treize terrains de la rive gauche du Bayou, portant les numéros de 19 à 31 inclusivement, il y a environ treize acres parfaitement cultivés en potager. Il s'y trouve des melons, du maïs, des cannes à sucre, environ 2000 plants d'artichaut, du riz, des carottes, des betteraves, &c.

Les terrains Nos 15, 16, 17 et 18 composent un magnifique verger de pruniers.

Les terrains Nos 12, 13, 14 et 15 sont plantés d'orangers, figuiers, &c.

Les terrains sur la rive droite du Bayou Sauvage, désignés par les numéros de 32 à 40 inclusivement (huit en tout), forment une plantation de pommes de terre, maïs, navets, citrouilles, melons, &c.

Le droit aux récoltes pendantes ou en terre sera vendu avec chaque arpent, le tout en parfait état. Ces propriétés ont beaucoup de valeur pour les personnes s'occupant de jardinage et offrent pour ainsi dire des revenus immédiats. Le bénéfice de leur acquisition.

PAROISSE JEFFERSON.

Ilets et terrains dans la ville de McDonogh.

No 8. Dans l'îlet no 17.—7 terrains marqués 1, 2, 3, 7, 9, 11 et 12.

Dans l'îlet no 18:—8 1|2 terrains marqués 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 1|2 du no 4.

No 9. Dans l'îlet no 20:—Douze terrains (en tout.)

Dans l'îlet no 21:—Le tout formant un terrain triangulaire.

Dans l'îlet no 22:—Trois terrains marqués 8, 9, 10 (en dedans de la levée.)

No 10. Dans l'îlet no 39:—Douze terrains. Dans l'îlet 41:—Douze terrains. Dans l'îlet 42:—Douze terrains. (Le tout compris dans ces îlets.)

No 11. Dans l'îlet no 45:—Neuf terrains (en tout.) Dans l'îlet no 46:—le tout formant un terrain triangulaire.

No 12. Dans l'îlet no 62:—Douze terrains. Dans l'îlet no 63:—Douze terrains. Dans l'îlet no 64:—Douze terrains. Ces terrains sont fort beaux et situés entre les rues Jefferson et Madison.

No 13—Dans l'îlet no 66:—Douze terrains. Dans l'îlet no 67:—Douze terrains. Dans l'îlet No 68:—Huit terrains (en tout.) L'îlet no 69 forme une portion de terre triangulaire non divisée en terrains. Ces terrains sont tous fort beaux et situés entre les rues Jefferson et Madison.

No 14. Dans l'îlet no 81:—Douze terrains. Dans l'îlet no 82:—Douze terrains. Dans l'îlet no 83:—Douze terrains. Dans l'îlet no 84:—Douze terrains. Le tout est compris dans ces îlets. L'îlet no 84, faisant face à la *Place du Mexique* est réservé dans le plan primitif. Ces terrains sont tous excellents pour la construction d'édifices.

No 15—Dans l'îlet no 85:—Douze terrains. Dans l'îlet no 86:—Douze terrains. Dans l'îlet no 87:—Douze terrains. Dans l'îlet no 89:—Douze terrains. L'îlet no 90 forme dans son ensemble une portion de terre triangulaire. Le tout est compris dans ces terrains. Le terrain No 85 fait face à la *Place du Mexique* et est réservé comme ci-dessus. Les terrains ci-dessus sont propres à bâtir.

No 16—Dans l'îlet no 101:—Douze terrains. Dans l'îlet no 102:—Douze terrains. Dans l'îlet no 105:—Douze terrains. Dans l'îlet no 106:—Douze terrains. Les deux premiers îlets, nos 101 et 102, sont excellents pour le jardinage.

No 17—Dans l'îlet no 107:—Douze terrains. Dans l'îlet no 108:—Douze terrains. Dans l'îlet no 110:—Douze terrains. Dans l'îlet no 112:—Dix terrains. L'îlet no 133 forme une portion de terre triangulaire. Le tout est compris dans les terrains ci-dessus.

No 18—Les îlets nos 124, 126, 127, 128 et 129 renferment douze terrains chacun.

No 19—Les îlets nos 130, 131 et 132 renferment douze terrains chacun.

No 20—Les îlets nos 133, 134 et 135 ont douze terrains chacun.

Le tout conformément au plan de la *Ville de McDonogh,* dressé primitivement et déposé en l'étude de Michel De Armas, notaire, le 25 avril 1815, et conformément au plan copié du dernier par C. A. De Armas, assistant-arpenteur-général de l'Etat, exposé en ce moment au bureau de l'encanteur. Ce plan est marqué Q.

21o—Un morceau de terre situé dans le fond de la ville de McDonogh et compris entre—1o: la rue Hancock, ligne extrême du fond de la dite ville, telle qu'elle se trouve tracée sur le plan primitif; 2o: la ligne de division entre les paroisses Jefferson et Orléans, formant leur limite inférieure; 3o: la portion de la ville désignée sur le dit plan par le mot "Réserve", qui se compose d'une profondeur de 40 arpens, plus ou moins, et forme la limite supérieure de la dite ville; 4o: la ligne de division de la propriété F. Verret, formant la limite inférieure de la dite propriété. Le tout est supposé renfermer 325 acres de superficie, plus ou moins. Sur cette propriété se trouve le cimetière, ayant une clôture en planches, lequel ne sera pas vendu avec le reste du morceau de terre.

22o—Un morceau de terre à McDonoghville, touchant à la limite supérieure de cette ville et ayant (à un angle de trente-cinq degrés quinze minutes) 158 pieds, mesure française, plus ou moins, de face au Mississipi. Il a une profondeur de quarante à quarante-cinq arpens, plus ou moins, entre lignes parallèles, jusqu'à ce qu'il atteigne la propriété de M. Verret dans le fond, et comprend, lo une portion de terre indiquée dans le plan primitif par le mot "Réserve", et ayant 40 pieds de face—2o une autre portion de terre, touchant la ligne supérieure de la dite "Réserve" et à la ligne inférieure de la propriété de R. Delogny ou John S. David, et ayant 28 pieds de face. Toute cette propriété [ayant, au pied français, 158 pieds de face] est située à McDonoghville, conformément au plan marqué Y., dressé par M. De Armas. Cette terre est excellente jusqu'à 20 arpens dans la profondeur et renferme du bois.

23o—Un morceau de terre dans la paroisse Jefferson, situé des deux côtés d'un chemin qui s'étend du fleuve jusqu'au fond, dans la direction du coteau de la Métairie.—Ce morceau de terre fait partie de l'habitation de feu P. V. Labarre et a deux arpens de face à chaque côté du chemin, sur une profondeur de huit cent quatre-vingt pieds six pouces, sur la ligne qui le sépare de la propriété P. V. Labarre, et de mille huit pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de J. B. F. Lebreton, en y comprenant le chemin. Le tout conformément à un plan annexé à un acte de vente de Joseph V. Labarre à M. V. Labarre, passé pardevant Ducatel, notaire, le 5 décembre 1836.

24o—Un morceau de terre dans le fond du village de Mechanicstown, ou Mechanicville, touchant au village de Gretna, sur la rive droite du Mississipi, ayant mille soixante dix pieds de face à la Onzième rue dudit village et se développant dans la direction de la ligne inférieure sur une étendue de sept mille huit cent quatre-vingt-dix huit pieds, et dans la direction de la ligne supérieure, sur une étendue de neuf mille six cent quatre-vingts pieds dans le fond, sur la ligne de division de la propriété Verret, où il a deux mille deux cent soixante-dix pieds (mesure américaine). Les deux lignes ci-dessus s'écartent d'environ un degré, conformément au plan B.

HURTSVILLE.

25o—Vingt-six îlets de terre ou parties d'îlets, à Hurtsville, conformément au plan dressé par B. Buisson, le 17 mars 1837, et déposé en l'étude de Wm Boswell, ancien notaire de cette ville, et composés comme suit:

Dans l'îlet No 38:—Onze terrains. Dans l'îlet No 81:—Vingt terrains. Dans l'îlet No 82—Quatre terrains. Dans l'îlet No 83:—Trois terrains. Dans l'îlet No 84:—vingt terrains. Dans l'îlet 87:—Vingt terrains. Dans les îlets 88, 89 et 90:—Vingt terrains chacun. Dans l'îlet 94:—Dix-neuf terrains. Dans l'îlet 92:—dix-sept terrains. Dans les îlets 93 et 94:—Vingt terrains chacun. Dans l'îlet 95: Quinze terrains. Dans l'îlet 97:—Vingt terrains. Dans l'îlet 100:—Dix terrains. Dans l'îlet 101:—Vingt terrains. Dans l'îlet 107:—Deux terrains. Dans les îlets 108 et 109:—Vingt terrains chacun. Dans l'îlet 112:—Vingt-deux terrains. Dans l'îlet 114:—Dix-neuf terrains. Dans l'îlet 115:—Dix-huit terrains. Dans l'îlet 116:—Seize terrains. Dans l'îlet 117:—Quatorze terrains. Dans l'îlet 118:—Douze terrains.

26o—La moitié indivise de deux îlets de terre situés à Hurtsville, désignés par les No. 110 et 111, d'après les plans ci-dessus. Chaque îlet renferme vingt terrains.

CARROLLTON.

Les propriétés suivantes sont situées dans la ville de Carrollton, conformément au plan dressé par L. J. Pilié, le 19 janvier 1836, et déposé comme plan No. 27, en l'étude de Félix Grima, notaire.

27o—L'îlet No. 302 renferme 29 terrains.

28o—L'îlet No. 303, B. renferme quatre terrains, portant sur ledit plan, les numéros 4, 5, 8 et 9.

29o—L'îlet no 95 B. renferme seize terrains portant, sur ledit plan, les numéros 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.

30o—Les deux tiers indivis de 13 terrains dans l'îlet C portant, comme ci-dessus, les numéros 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 21 et 22.

31o deux îlets dans la ville de Carrollton, désignés par les lettres B et C, d'après le plan dressé par John Schreiber, ingénieur, le 19 mars 1836, et déposé en l'étude de E. Barnett, notaire. Chacun de ces îlets renferme 24 terrains et forme partie des îlets 141 et 142, conformément au plan primitif de ladite ville, déposé en l'étude de David L. McCay, ancien notaire de cette ville.

BARRATARIA ET VOISINAGE.

32o—Un morceau de terre sur la rive droite du Bayou des Familles, ayant sept arpens de face, sur quarante de profondeur et renfermant 455 70|100 acres, dans le township 15 S. R. 23 E. sections 44, 43, 46, 37, 3 et 45, et sec. 101 township 14 S. R. 23 E. District du Sud-Est. Un autre morceau de terre, de sept arpens de face, sur la rive gauche dudit bayou, se terminant en pointe et renfermant 853 53|100 acres, sections 34 et 50, township 15 S. R. 23 E. d'après le plan C. Les morceaux de terre ci-dessus constituent la confirmation de P. Foucher [Rapport du Register de 1821, no 32], et sont contigus à l'habitation Ross. Ils renferment des terrains hauts et magnifiques qui méritent de fixer l'attention des acquéreurs.

Un grand morceau de terre formant une île dans le district de Barrataria, à environ 18 lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, et borné par la grande baie de Barrataria, le Petit Lac, le Grand Bayou et le Bayou St Denis. Il renferme treize mille neuf cent quatre-vingt seize 72|100 acres, d'après le plan D

33o Un grand morceau de terre situé sur le bayou Barrataria ou rivière Ouacha, ayant trente arpens de face au bayou Barrataria, sur quarante arpens de profondeur, conformément au plan E.

34o—Un morceau de terre sur la rive droite du Mississipi, ayant 117 pieds de face à ladite rive droite, sur une profondeur d'environ 1500 pieds; puis, avec une augmentation de 283 pieds à la limite supérieure, environ 400 pieds de largeur, s'étendant jusqu'à 15,056 pieds du fleuve dans le fond, conformément au plan F, portant le No 5.

Cinq portions de terre sur la rive droite du Mississipi, désignées par les numéros 7, 8, 9, 11 et 12, commençant à 5,000 pieds du fleuve.

35o—Le terrain No 7 a une largeur de 450 pieds, s'étend à une prof. de 10,056 pieds; il est borné à la limite inférieure par le canal Destréhan, au-dessus par le terrain No 8, et dans le fond par le terrain No 12.

36o—Le terrain no 8, ayant les mêmes dimensions que le terrain no 7, est borné au-dessous par le terrain no 7; au-dessus, par le terrain no 8, et dans le fond par le terrain no 12.

37o—Le terrain No 9 touche au terrain no 8 et a 767 pieds de face, et dans le fond, touchant au terrain no 12, 1350 pieds; avec une profondeur, sur la ligne supérieure, touchant au terrain no 11, de 10,056 pieds; et sur la ligne inférieure, de 10,056 pieds.

38o—Le terrain no 11 a une profondeur de 10,000 pieds, avec 634 pieds de face et 923 pieds dans le fond.

39o—Le terrain no 12, dans le fond des quatre morceaux de terre ci-dessus, s'étend en arrière à une profondeur suffisante et renferme 1000 arpents. Il est borné à la ligne inférieure par le canal Destréhan. Une partie considérable de cette vaste étendue de terre est très élevée et a une grande valeur. Le tout, conformément au plan marqué F.

40o—Deux portions de terre dans l'île de Barataria. Une de ces portions de terre a environ vingt-cinq arpents de face au bayou Barrataria ou Ouacha; elle s'étend à travers l'île et fait face d'une autre part au bayou Pierrot ou Pierre. L'autre portion de terre touche à celle qui vient d'être décrite et forme la moitié nord du terrain connu sous le nom du "Temple" (banc de coquilles très élevé) Elle est bornée au nord par une branche du bayou Ouacha appelée les Rigolets. Le tout, conformément au plan G.

Les propriétés ci-dessus décrites seront vendues, telles qu'elles sont désignées dans les plans dressés par A. De Armas, arpenteur, et W. S. McCulloh, arpenteur-général des Etats-Unis à la Louisiane. On peut des aujourd'hui examiner ces plans au bureau de l'encanteur: ils seront exposés à la Bourse St-Louis quelques jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS—Un cinquième comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, payables à la Banque des Citoyens de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, avec tous les privilèges du vendeur et la clause de *non alienando.* Les dits billets porteront intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'au jour de l'échéance.

Dans le cas de non paiement après l'échéance, les billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Cette dernière condition ne devra pas être interprétée de manière à retarder en aucune façon le paiement des dits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux termes et conditions ci dessus mentionnés, dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de délai ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront vendues pour leur compte et leurs risques, sans autre avis.

A partir du 1er avril prochain, les acquéreurs auront droit aux loyers des propriétés achetées par eux.

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.
14mars—1lj

Excellente occasion pour acheter une belle résidence à Mandeville, avec terres améliorées, jardins &c.

PAR JULIAN NEVILLE & Co
JULIAN NEVILLE, encanteur
Bureau, 11 Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 29 courant, à midi, à la rotonde de la Bourse St-Louis:

La belle propriété située à Mandeville, qui forme le coin des rues Carroll et Jefferson: elle a 200 pieds de face à la rue Carroll sur une profondeur dans la rue Jefferson de 250 pieds.

Les améliorations se composent d'un cottage à un étage, bâti sur des piliers en briques et renfermant quatre chambres à coucher, une salle à manger, un office, une galerie en face de 40 pieds de longueur sur 12 de largeur. Les murs des chambres sont plâtrés et il y a des vitres aux fenêtres

Il y a aussi, sur la propriété, des chambres à domestiques, avec cuisine, une remise, de l'excellente eau de source, des arbres fruitiers et des arbres de forêt, ainsi qu'un wharf et une cabane à bain touchant l'été dernier.

La maison est complètement meublée: une voiture à quatre places, en parfait état, sera vendue avec la propriété.

Conditions—Mille piastres comptant et la balance divisée également par moitié, à un et deux ans de crédit, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec hypothèque sur la propriété.

Les personnes désirant acheter à l'amiable devront s'adresser au bureau des encanteurs.

L'acte de vente sera passé pardevant T. O. Starke, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7mars

1,371,000 Cigares de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI 30 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, au magasin des importateurs bien connus, MM. Romagosa & Magi, No 30, rue Poydras:

1,371,000 cigares de la Havane, tous pleinement garantis par la susdite maison, dont les ventes ont pleinement satisfait tout le monde. Ce stock de cigares mérite l'attention des acheteurs.

Conditions libérales.—Voir les catalogues. 8 ms

La meilleure lumière au plus bas prix

Lumière provenant de la graisse de cuisine ou de lard commun.

LA LAMPE FRANKLIN justement célèbre, PORTATIVE et ne FAISANT PAS DE FUMEE, manufacturée à la Nouvelle Orléans. Cette lampe donne, avec l'emploi de l'huile ou de la graisse de la moins belle qualité autant de lumière que la LAMPE SOLAIRE moyenne, à un quart meilleur marché, car elle contient moins d'une demi-bouteille et éclaire pendant dix heures ou davantage. Elle produit une jolie lumière, agréable même aux yeux faibles; il n'est pas nécessaire de la nettoyer souvent et il ne faut que des mèches de grosse flanelle coton. Prix, $1 50 pièce. Il sera fait un escompte libéral à ceux qui achèteront par douzaine.

ARTEMON HILL, seul agent,
No 28 rue du Camp,
30 dec—3m Nouvelle-Orléans

LE DOCTEUR

DE SAINT-ROMES,

Médecin des Facultés de Paris et de Philadelphie,

De retour en cette ville, offre ses services au public. Le docteur pourra être consulté à son bureau, rue Ste-Anne, No 202, entre Remparts et St-Claude, tous les jours de 10 à 12 heures du matin. jv 4—3m

Vente de nègres

Le soussigné a à vendre environ 300 nègres de la Virginie et du Maryland qui viennent d'arriver—nègres de champ, ouvriers, domestiques de toutes sortes, etc. Il renouvellera son personnel par tous les arrivages de la saison. Son établissement est situé rue Baronne, 54, 2e rue à l'ouest de l'hôtel St-Charles, entre Gravier et Commune.

2 déc—au 30 juin WALTER L. CAMPBELL.

A. CHOPARD & Co,

Marchands de denrées du Nord et de l'Ouest,

No 14, rue Poydras,

Entre Tchoupitoulas et la Nouvelle Levée, en face de la rue du Commerce.

VIN ROUGE—50 caisses vin rouge en demi-bouteilles, en débarquement du navire Pepperell, arrivé de Bordeaux, à vendre par
PREAU & COUTURIE,
5 mars 31 et 33 rue Gravier

VIN BLANC—100 caisses de vin blanc, en débarquement du navire Pepperell, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE,
5 mars 31 et 33 rue Gravier

PORC en grenier—150,180 livres porc en grenier à vendre par GALLOGO & PASCAL,
21 fev 57 et 58, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Grand encan pour les Dames

CHEZ Mme COLIN,

Encoignure Royale et St Philippe,

LE LUNDI 28 MARS ET LES JOURS SUIVANTS,

Par le ministère de

M. M. BARNETT Jr, encanteur.

L'encan ne durera que trois jours.

Il commencera à 11 heures A. M. et ... P. M.

CONDITIONS—COMPTANT.

EN avisant les Dames ... par mon annonce de ... four, à venir assister ... ma vente par adjudication, je les informe ... que ... intention de liquider ... de leur offrir pendant les trois jours ... une série d'articles de choix et de nouveautés ... genre, il sera vendu ... des de printemps et d'été.

J'espère que ma clientèle profitera de cette ... bien rare pour acheter des articles élégants ... marché.

Vente positive d'une résidence de famille ... St-Philippe, près de la rue des Remparts.

PAR P. & H. DEVERGES.
P. H. DEVERGES, Encanteur
Bureau 95, Passage de la Bourse, au 1er.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 courant, à midi à la Bourse St-Louis,

Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Remparts et St Claude, mesurant 30 pieds ... de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 66 pieds 10 pouces ensemble avec les constructions qui s'y trouvent, consistant en une maison ... entre ... 4 appartements à feu, galerie ... cuisine haute en briques de 4 appartements ... sur les deux côtés ... propriété est divisée ... bons locataires pour $1... par mois ... ses sont couverts en ardoises.

Conditions—Un tiers ... la balance ... mois de crédit, en billets ... propriété vendue, et ... de la vente et ... à l'échéance jusqu'à parfait ...

Les bâtisses devront être assurées ... et la police transférée aux porteurs des billets.

L'acte de vente par devant P. C. Cuvellier, notaire, à frais des acquéreurs. 23mars

Vente sans réserve de terrains situés dans le 3me District, sans intérêt.

PAR P. & H. DEVERGES,
P. H. DEVERGES, encanteur

Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er

IL sera vendu à l'encan, le SAMEDI 26 mars, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, et sans réserve aucune

12 terrains situés dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues ... Franklin ... per et Cia borné ... et ayant chacun 26 pieds ... de face ... pieds de profondeur ... plan dressé ... exposé à la Bourse St Louis ... la charge des acheteurs.

Conditions—... comptant et la balance à ... 12 ... mois de crédit sans intérêt, portant hypothèque ... les terrains.

Les actes de vente par devant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 ms

Vente positive, pour cause de départ, d'un magasin de grande valeur, face à l'Hôtel St-Charles, et de quatre belles résidences de famille, formant l'encoignure des rues Hevia, aujourd'hui Lafayette, à très long crédit.

PAR P. & H. DEVERGES,
P. H. DEVERGES, encanteur
Bureau No 95, Passage de la Bourse, au 1er

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI ... courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés ... décrites et situées dans le ... du 1er District

Le beau magasin en briques ... faisant face à l'Hôtel St-Charles ... borné par les rues St Charles, Camp, Commune et Gravier, bâti sur un terrain mesurant ... pieds de face à la dite rue St-Charles, sur une profondeur de 81 pieds 4 pouces sur une ligne et 77 pieds ... lignes sur l'autre ligne ... No 41 ... propriété est louée pour $2,500 par an jusqu'à ... septembre 1860.

Un certain lot de terre formant ... des rues Baronne et Hevia, aujourd'hui Lafayette, mesurant 38 pieds 9 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 97 pieds ... et 4 lignes de face à la rue Lafayette ... par le No 1. Ensemble les bâtisses ... construites consistant en une résidence ... l'étage et mansarde ... et une cuisine en briques à ...

Un autre lot de terre touchant ... demment décrit désigné par le No 2 ... 22 pieds ... pouces de face à la rue Baronne ... profondeur de 87 pieds 8 pouces et 4 ... les améliorations qui s'y trouvent ... sont les mêmes que celles décrites pour le No ...

Un autre lot de terre contigu au ... désigné par le No 3 mesure 22 pieds ... de face à la rue Baronne sur une profondeur de 87 ... pieds 8 pouces et 4 lignes. Les améliorations ... exactement les mêmes que celles qui se trouvent sur le ... précédemment décrits.

Un autre lot de terre désigné par le No 4 mesure ... pouces et ... lignes de face à la rue Lafayette ... sur une profondeur de ... avec toutes les ... la partie construite ... construite d'une maison à étage, briques avec attique de ... chambres ... Ecuries, &c.

Le tout d'après ... plan fait par ... visible à la Bourse ... No 1 à 4 ... les bâtisses ... la Rue Lafayette ... les améliorations ... construites en ... marbre et les vitres en ... acajou ... en cuivre ... &c &c.

AUSSI

Deux lots de terre ... des rues Lafayette et Baronne ... sur une profondeur de ... pieds ... moins ... comptant. ... pieds ...

TERMES ET CONDITIONS.

Pour le magasin ... un quart comptant et la balance à 1, 2 ... ans de crédit ...

Pour les maisons des rues Lafayette et Baronne, un quart comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit.

Pour les deux terrains ... un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, le tout portant hypothèque ... de 6 pour cent par an, de leur date respective ... et après échéance, à ... 8 pour cent ... ; ... de non paiement à l'échéance ... à raison de 8 pour cent ... par année ... stipulé ... des honoraires d'avocats à raison de 5 pour cent ... les ... billets ... jusqu'au paiement des billets ... Les bâtisses ... se conformer à cette clause ... le droit de faire assurer ... et risque des acquéreurs.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs ... devant E. Barnett et Joseph Lisbony ... notaires publics en cette ville. 21 mars

Vente positive et sans réserve d'un superbe îlet de terre bien entouré, et établi en jardin potager, dans le faubourg Tremé, à un très long crédit.

PAR P. & H. DEVERGES,
P. H. DEVERGES, encanteur
Bureau 95, Passage de la Bourse, au premier

IL sera vendu à l'encan, samedi, 26 courant, à midi, dans la Rotonde de la Bourse St Louis:

Un superbe îlet de terre situé dans le faubourg Tremé, contenant 18 lots de terre désignés par les numéros de 1 à 18 inclusivement, et renfermé par les rues Broad, White, Toulouse et St Pierre ... îlet est reconnu comme étant l'un des meilleurs ... Il y a aussi sur la propriété une maison de ... pour de bonnes chambres

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Hagan et Dumaine, mesurant 30 pieds ... lignes de face à la rue Dumaine, sur 100 pieds de profondeur.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Dumaine et Rendon [autrefois Prenvère] mesurant 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur 100 pieds de profondeur, le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un cinquième comptant, et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets portant hypothèque et 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et après échéance 8 pour cent jusqu'à paiement ... à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. C. Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21mars

Cinquante esclaves de valeur, provenant tous d'une habitation de la Caroline—à vendre sans réserve pour clôture d'affaires.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

MARDI, 29 mars 1859, à midi, il sera vendu au City Hotel, rue de la Commune, les esclaves suivans:

1—SOMERSET, nègre âgé de 34 ans, excellent commandeur.
2—RACHEL, sa femme, âgée de 23 ans, négresse de champ, avec ses deux enfans, Susan, âgée de 3 ans et Christine, âgée de 2 mois.
3—SALOMON, âgé de 32 ans, excellent laboureur et nègre de champ.
4—POLL, sa femme, âgée de 26 ans, négresse de champ.
5—WILLIAM, nègre âgé de 24 ans, entendu au travail d'une scierie et nègre de champ.
6—HENNY, sa femme, âgée de 25 ans, négresse de champ.
7—POLYDOR, nègre âgé de 30 ans, entendu au travail d'une scierie et nègre de champ.
8—HAGAR, négresse âgée de 28 ans, cuisinière, blanchisseuse et négresse de champ, avec ses trois enfans:
JENNY, âgée de 6 ans.
ELSEY, âgée de 4 ans.
NANNIE, âgée de 1 an.
9—ANDREW, nègre âgé de 13 ans, palfrenier
10—BENJAMIN, nègre âgé de 12 ans, domestique de maison
11—GEORGE, nègre de 32 ans, nègre de champ.
12—DELIA, sa femme, âgée de 28 ans, ... d'habitation et négresse de champ.
13—HAMMOND, nègre de 27 ans, ... de champ.
14—SCYLLI, sa femme, âgée de 24 ans, négresse de champ.
15—HECTOR, nègre âgé de 30 ans, mécanicien, de premier ordre; il peut monter et diriger une machine; il est hautement recommandé.
16—BAPTISTE, sa femme, âgée de 22 ans, négresse de champ.
17—JOHN, âgé de 20 ans, nègre de champ.
18—SUE, sa femme, âgée de 24 ans, négresse de champ.
19—JACK, griffon de 27 ans, excellent domestique de maison.
20—MARY, sa femme, âgée de 24 ans, négresse de champ.
21—NED, âgé de 28 ans, laboureur de premier ordre et nègre de champ
22—BECK, sa femme, âgée de 22 ans, négresse de champ
23—BRUTUS, âgé de 45 ans, laboureur et conducteur de charrette
Avec sa femme ISABEL, âgée de 25 ans, négresse de champ.
24—MOSE, âgé de 25 ans, charpentier et forgeron
Avec sa femme ELSEY, âgée de 45 ans, couturière et domestique de maison.
25—PICAULT, âgé de 10 ans, nègre de champ.
26—ISAAC, âgé de 18 ans, charpentier.
27—JEFFREY, âgé de 30 ans, excellent domestique de maison et cocher, hautement recommandé.
28—BRUTUS II, âgé de 37 ans, nègre de champ.
29—PETER, âgé de 23 ans, laboureur.
30—DOZZY, âgée de 16 ans, négresse de champ.
31—JULY, âgé de 40 ans, nègre de champ.
32—STEPHEN, âgé de 16 ans, nègre de champ.
33—KATY, âgée de 33 ans, négresse de champ. Avec sa fille CORNESY, âgée de 19 ans, négresse de champ
34—CLARENDA, âgée de 32 ans, négresse de champ, avec sa fille EMMA, âgée de 5 ans.
35—JOSEY—âgée de 12 ans, négresse de champ.
36—LUCY, âgée de 48 ans, excellente cuisinière et accoucheuse.
37—LEAH, âgée de 14 ans, négresse de champ.
38—PIGGY, 60 ans, garde malade d'habitation.
39—CYNTHEA—âgée de 40 ans, cuisinière d'habitation.
40—TONY, âgé de 60 ans, jardinier et conducteur.
41—BERNARD, âgé de 18 ans, nègre de champ, avec sa mère AVENTURE, âgée de 40 ans, excellente couturière et domestique de maison.

Les esclaves ci-dessus sont tous pleinement garantis contre les vices et maladies prévus par la loi, et peuvent être vus tous les jours jusqu'au jour de l'encan, au No 8 Arcade de Banks, de 10 heures du matin à 8 heures de l'après-midi.

Conditions—12 mois de crédit, en bons billets de ville, portant 8 pour cent d'intérêt.

Actes de vente pardevant W. Breedlove, notaire, 19mars

Bon marché! Bon marché

P. DELCROIX,

108......*Rue de Chartres*......108

PAPIERS PEINTS

Grand assortiment frais et nouveau pour toutes localités et toutes destinations.

Salons, chambres, salles à manger, Corridors, escaliers, etc,

Bordures, ciels de lit, devants de cheminée

A Bon marché, à Bon marché.

On entreprend et Garantit la pose.
1 oct— 108, rue de Chartres, 108.

CHAMPAGNE—20 paniers comte de Montebello,—20 do Marquis de l'Orme—50 do cordon vert—100 do Max Sutaine & Co. Chas Farre
A vendre par S D GRATIAA & Co
20, rue de la Douane

CHATEAU GISCOURS—25 caisses grandes bouteilles—25 do do 1|2 do de la marque J P Pescatore
A vendre par S D GRATIAA & Co
21 mar 20 rue de la Douane

VINS ROUGES VIEUX—10 barriques veuve Herman—100 caisses château Lafitte Larronde—100 de Margaux de ... à vendre par
S D GRATIAA & Co
21 mar 20 rue de la Douane